

LA SCOLARISATION DES ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP ACCUEILLIS DANS LES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

**Données au 1^{er} janvier 2024
Bourgogne Franche-Comté**

Introduction

L'ambition portée par tous les acteurs vise à développer les parcours des jeunes au sein même des établissements scolaires, en diversifiant notamment les modes de scolarisation, avec l'appui et l'expertise du secteur médico-social. La coopération entre les professionnels de l'Education nationale et ceux du secteur médico-social est ainsi renforcée au sein même des établissements scolaires. Par ailleurs, le déploiement des équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS) sur l'ensemble de la région permet à chaque établissement scolaire de bénéficier de l'appui et de conseils nécessaires.

L'acte II de l'Ecole inclusive posé par la Conférence Nationale du Handicap du 26 avril 2023 porte une nouvelle ambition, celle de « l'Ecole pour tous ».

« L'école pour tous » repose sur le principe que tout enfant est en capacité d'apprendre ; l'enjeu réside dans le développement de l'accessibilité de l'école, avec l'adaptation de l'environnement scolaire aux besoins spécifiques de chaque enfant, qu'il soit en situation de handicap ou non. Cette évolution permettra ainsi à l'école de répondre pleinement à sa vocation d'accueillir tous les enfants dans leur diversité.

Le déploiement des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) y contribuera pleinement, dès la rentrée scolaire 2024 en Côte d'Or, département préfigureur, et sur les années suivantes pour les autres départements de la région.

Cette évolution rejoint les objectifs de la transformation de l'offre médico-sociale vers un accompagnement plus souple et inclusif, en milieu ordinaire. Ce contexte national de transformation profonde est inscrit dans le Projet Régional de Santé (PRS) Bourgogne/Franche-Comté et se concrétise dans l'axe 1 de la convention-cadre régionale renouvelée.

L'Agence Régionale de Santé et les Académies de Besançon et Dijon sont pleinement mobilisées sur la mise en œuvre de ces différentes mesures, et notamment sur l'appui au développement des unités d'enseignement externalisées en écoles, collèges et lycées sur l'ensemble de la région. Cette évolution importante portée par tous les acteurs, permet à davantage de jeunes accompagnés par les établissements médico-sociaux d'être scolarisés en milieu ordinaire.

Cette enquête régionale partagée ARS-Education nationale a été réalisée dans la suite des enquêtes régionales des années 2018 et 2021, afin de mesurer les évolutions relatives aux modalités de scolarisation des enfants et jeunes accompagnés par les établissements médico-sociaux selon les modalités d'accueil de jour et d'hébergement uniquement.

Pour cette année, l'ARS a confié au CREAI BFC le traitement de cette enquête régionale.

L'ARS, les services de l'Education nationale et le CREAI BFC remercient les établissements médico-sociaux pour leur implication dans cette enquête.

Le panel

L'enquête concerne **exclusivement** les jeunes accueillis en **accueil de jour ou en hébergement** par les établissements médico-sociaux de Bourgogne Franche-Comté.

Par conséquent, les jeunes accompagnés **exclusivement** en milieu ordinaire par des SESSAD, Prestations en Milieu Ordinaire (PMO), équipes mobiles, Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)... ne sont pas concernés.

Les 39 organismes gestionnaires concernés par l'enquête et répertoriés par académie dans les tableaux ci-dessous¹ ont alimenté les informations requises afin d'obtenir des données exhaustives au 1^{er} janvier 2024.

Académie de Dijon

Côte D'or	Nièvre	Saône et Loire	Yonne
Acodège	ADAPEI 58	AMEC	APAJH
Croix rouge Française	Centre hospitalier St Lôo	Espaces	DITEP St Georges
EHCO	FOL 58	FOL 58	EPMS du Tonnerrois
PEP CBFC	Sauvegarde 58	MFSL	EPNAK
UGECAM		PB autunois	PEP CBFC
Vyv3		PBBS	Reconnaisances
		PBESL	
		PBM	
		PEP71	

Académie de Besançon

Doubs	Jura	Haute Saône	Territoire de Belfort
ADDSEA	APEI de Lons	ADAPEI 70 (handy up)	ADAPEI 90
AHS-FC	APF	AHSSEA	Fondation Arc en Ciel
Fondation Pluriel	ASMH	ALEFPA	
PEP CBFC	Etapes	AFSAME	
Salins de Bregille	Juralliance	UGECAM	
Sesame Autisme	PEP CBFC		
	UGECAM		

Au total, cela représente 103 établissements médico-sociaux pour enfants en situation de handicap (dont près de la moitié sont organisés en dispositifs)² dans l'ensemble de la région Bourgogne Franche Comté.

¹ Trois organismes gestionnaires pluri-départementaux n'ont été comptabilisés qu'une fois chacun et un code couleur leur a été attribué dans les tableaux pour visualiser les départements sur lesquels ils interviennent.

² Nous nous sommes appuyés sur le numéro de FINESS pour procéder au décompte des établissements et dispositifs.

Le périmètre de l'enquête régionale

L'enquête régionale vise à connaître la situation des jeunes accompagnés en accueil de jour et/ou en hébergement par les établissements médico-sociaux.

Les données recueillies portent sur tous les jeunes présents au moment de l'enquête. Elles ont été analysées à l'échelle régionale et départementale, avec un zoom spécifique pour :

- Les DITEP, dont les enfants devraient en principe être quasiment tous scolarisés dans la mesure où leurs capacités cognitives et intellectuelles sont préservées mais ayant besoin d'un accompagnement en réponse aux troubles qui limitent leur accès aux apprentissages ;
- Les structures accueillant des jeunes polyhandicapés (CME, EEAP), pour lesquels des efforts ont été déployés ces dernières années pour développer leur scolarisation.

Cette enquête permet de faire un état des lieux conjoint, établissement par établissement et de nourrir les réflexions partagées entre l'Education nationale, l'ARS et chaque gestionnaire quant à la scolarisation des jeunes, et également sur les perspectives d'évolution de l'offre propre à chaque établissement, notamment dans le cadre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens signés avec chaque gestionnaire.

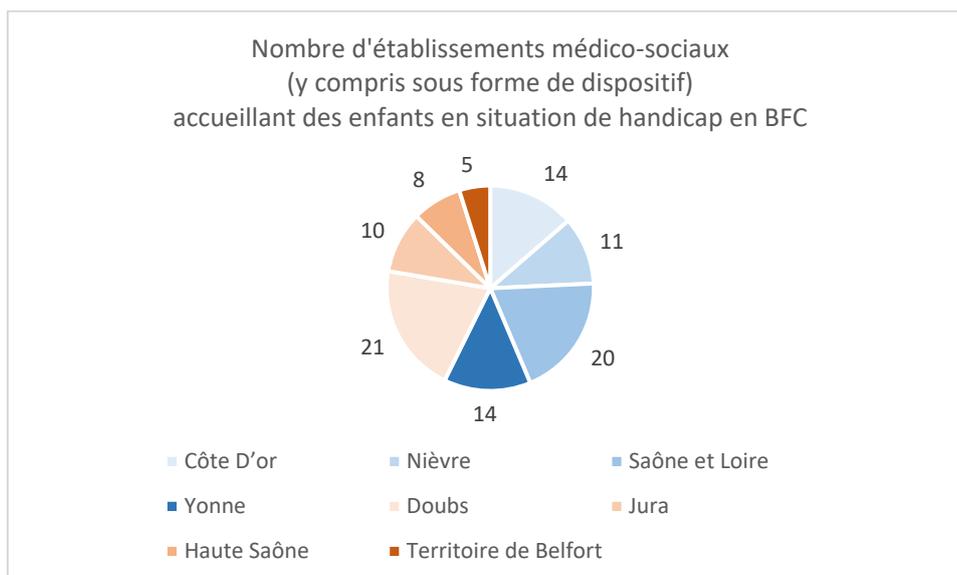
Ce document présente par conséquent une synthèse de ces résultats, accompagnée de commentaires et d'un plan d'action.

Il convient de tenir compte dans l'analyse des données restituées ici, de la composition spécifique de l'offre, au regard notamment des différents types de handicap des jeunes accueillis (proportion de l'offre départementale pour jeunes avec polyhandicap, jeunes avec handicaps moteurs ou sensoriels, proportion de services,) et des ressources mobilisables (enseignants mis à disposition, possibilités d'accueil dans les établissements scolaires voisins...). Certains gestionnaires se sont saisis de l'opportunité d'indiquer dans les questionnaires toute remarque complémentaire qu'ils jugeaient utiles. Ces dernières ont été lues, analysées et prises en compte dans l'analyse des données chiffrées transmises.

Par ailleurs, les contrôles de cohérence ont été opérés sur les retours d'enquête, et les incohérences relevées ont conduit à resolliciter les gestionnaires concernés. Une question a pu être interprétée de manière différente d'un organisme gestionnaire à l'autre à propos des jeunes de 16 ans et plus sur la question des parcours professionnels. Pour obtenir les résultats les plus homogènes possibles dans la manière de renseigner le questionnaire, le CREAI a été amené à contacter certaines structures pour faire le point avec elles.

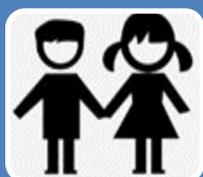
Lorsqu'elles étaient disponibles et comparables, les données des enquêtes de 2018 et 2021 ont été rappelées à titre de comparaison. Les évolutions qu'elles permettent d'observer sont toutefois à analyser au regard des réalités de terrain (déménagement d'une structure d'un département vers un autre, transformation d'IME en dispositif DIME, retours parfois globalisés des données là où précédemment nous disposions du détail par profil des jeunes, etc....).

Les établissements concernés par l'enquête



La liste détaillée de ces établissements (dont en dispositifs) est présentée par département en annexe 2 de ce présent rapport.

Le type de données recueillies



Type de données recueillies à propos des jeunes (en deux sous catégories : moins de 16 ans/16 ans et plus)

- Proportion de jeunes scolarisés ou en formation
- Temps de scolarisation (temps plein, mi-temps, moins d'un mi-temps)
- Modalités de scolarisation ou formation (UE interne uniquement, UEE, en classe ordinaire ou SEGPA, CFA, MFR, EREA, ULIS)
- Nombre de jeunes en parcours de formation ESAT
- Proportion de jeunes ni scolarisés ni en formation



Type de données recueillies à propos des établissements médico-sociaux

- Nombre d'unités d'enseignement externalisées et leur répartition dans les écoles, collèges, lycées/CFA-MFR
- Formations dispensées en interne, avec ou sans certification

Cette distinction en deux catégories de publics a permis de proposer des chiffres et des pourcentages à la fois pour l'ensemble des jeunes concernés mais aussi des zooms sur les moins de 16 ans et les jeunes de 16 ans et plus.

Les chiffres - clés en BFC au 1^{er} janvier 2024

Les 4 pages qui suivent présentent l'essentiel des chiffres à retenir avant un détail dans les chapitres suivants par item, classe d'âge, département, etc...



39 organismes gestionnaires
103 établissements médico-sociaux (dont certains en dispositifs)

4540 jeunes accueillis
en ADJ ou hébergement

2779 jeunes de moins de 16 ans



2605 scolarisés
ou en formation
(soit 93,7%)



174 ni scolarisés
ni en formation
(soit 6,3%)

1761 jeunes de 16 ans et plus



1282 scolarisés
ou en formation
(soit 72,8%)



479 ni scolarisés
ni en formation
(soit 27,2%)

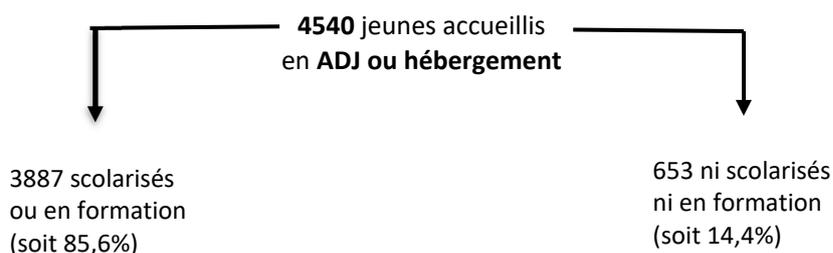
Sur les 2605 jeunes de moins de 16 ans scolarisés :

- En milieu ordinaire : 1576 (soit 56,7% des jeunes accueillis et 60,5 % des jeunes scolarisés), dont :
 - o 1297 en unité d'enseignement externalisée
 - o 213 en classe ordinaire ou SEGPA
 - o 48 en ULIS
 - o 5 en CFA et 7 en MFR
 - o 6 en EREA
- En unité d'enseignement interne **exclusivement** : 1029 (soit 43,3% des jeunes accueillis et 39,5% des jeunes scolarisés)

Sur les 1282 jeunes de 16 ans et plus scolarisés ou en formation

- En milieu ordinaire : 470 (soit 26,7% des jeunes accueillis et 36,7% des jeunes scolarisés/en formation), dont :
 - o 352 en unité d'enseignement externalisée
 - o 15 en classe ordinaire ou SEGPA
 - o 8 en ULIS
 - o 16 en CFA et 10 en MFR
 - o 7 en lycée agricole
 - o 2 en EREA
 - o 60 dans des parcours de formation autres
- En unité d'enseignement interne **exclusivement** : 735 (soit 41,7% des jeunes accueillis et 57,3% des jeunes scolarisés/en formation)
- Dans des parcours de formation ESAT : 77 (soit 4,4% des jeunes accueillis et 6% des jeunes scolarisés/en formation)

Soit l'ensemble du panel (quelles que soient les tranches d'âge) :



Sur les 3887 jeunes scolarisés ou en formation :

- En milieu ordinaire : 2046 (soit 45% des jeunes accueillis et 52,6% des jeunes scolarisés/en formation), dont :
 - o 1649 en unité d'enseignement externalisée
 - o 228 en classe ordinaire ou SEGPA
 - o 56 en ULIS
 - o 21 en CFA et 17 en MFR
 - o 7 en lycée agricole
 - o 8 en EREA
 - o 60 dans des parcours de formation autres
-
- En unité d'enseignement interne **exclusivement** : 1764 (soit 38,9% des jeunes accueillis et 45,4% des jeunes scolarisés/en formation)
- Dans des parcours de formation ESAT : 77 (soit 1,7% des jeunes accueillis et 2% des jeunes scolarisés/en formation)



OBJECTIF NATIONAL décembre 2022

80% des enfants scolarisés en milieu ordinaire

En Bourgogne Franche-Comté,

45 % des enfants accueillis en établissements médico-sociaux sont scolarisés en milieu ordinaire (39% et 29% respectivement en 2021 et 2018).

Ce pourcentage s'élève à **57 % pour les jeunes de moins de 16 ans** (53% et 39 % respectivement en 2021 et 2018).

Proportion d'enfants/ jeunes accueillis en établissements selon les modalités d'accueil de jour ou hébergement et scolarisés/formés en milieu ordinaire

1^{er} janvier 2024	21³	25	39	58	70	71	89	90	Région,
tous jeunes accueillis	29 %	48 %	37 %	55 %	67 %	48 %	43 %	35 %	45 %
jeunes de moins de 16 ans ⁴	40 %	60 %	50 %	64 %	72 %	61 %	54 %	52 %	57 %

Pour rappel, les valeurs de la précédente enquête régionale de février 2021

1^{er} février 2021	21	25	39	58	70	71	89	90	Région,
tous jeunes accueillis	38 %*	39 %	22 %	60 %	43 %	37 %	31 %	46 %	39 %
jeunes de moins de 16 ans (estimations)	53 %*	53 %	27 %	76 %	51 %	59 %	38 %	61 %	53 %

* une erreur sur les retours d'un gestionnaire a été identifiée après exploitation de l'enquête (retours intégrant tous les enfants en PMO), ce qui explique la baisse des pourcentages en 2024.

Pour rappel, les valeurs de la précédente enquête régionale de décembre 2018

1^{er} décembre 2018	21	25	39	58	70	71	89	90	Région,
tous jeunes accueillis	13%	33%	10%	56%	36%	24%	30%	42%	29%
jeunes de moins de 16 ans (estimations)	20%	46%	17%	78%	42%	34%	34%	56%	39%

Le tableau suivant présente l'évolution des données départementales et régionales de 2018 à 2024.

Nbre de jeunes accompagnés					Nbre jeunes scolarisés en UEI uniquement					Nbre jeunes scolarisés en UEExt				
2018	pour info 2021	2024	Différence 2024- 2018	Evolution 2024/ 2018	2018	pour info 2021	en 2024	Différence (2024- 2018)	Evolution (2024:2018)	2018	Pour info 2021	en 2024	Différence (2024- 2018)	Evolution(2024:2018)
652	835	639	-13	-2,0%	419	372	292	-127	-30,3%	34	66	111	77	226,5%
990	955	999	9	0,9%	527	417	386	-141	-26,8%	226	282	385	159	70,4%
418	489	483	65	15,6%	272	293	239	-33	-12,1%	21	44	131	110	523,8%
398	361	350	-48	-12,1%	114	88	111	-3	-2,6%	184	189	178	-6	-3,3%
454	462	403	-51	-11,2%	180	178	71	-109	-60,6%	129	157	234	105	81,4%
739	791	770	31	4,2%	417	308	281	-136	-32,6%	113	234	301	188	166,4%
617	633	610	-7	-1,1%	386	349	254	-132	-34,2%	165	167	218	53	32,1%
337	371	286	-51	-15,1%	133	107	127	-6	-4,5%	55	90	92	37	67,3%
4605	4897	4540	-65	-1,4%	2448	2112	1761	-687	-28,1%	927	1229	1650	723	78,0%

³ Précisons que la Côte d'Or a le pourcentage le plus élevé de jeunes de plus de 16 ans et un nombre de jeunes accueillis en établissement moins élevé que le Doubs ou la Saône et Loire en lien avec la transformation de l'offre (voir explication page suivante).

⁴ Contrairement aux autres années, le nombre de jeunes de moins de 16 ans n'est pas une estimation mais bien la réalité puisque nous avons demandé aux répondants de distinguer les jeunes de moins de 16 ans dans les éléments transmis.

En 2024, en ajoutant aux 1650 jeunes en unités externalisées, les 337 autres jeunes également scolarisés ou formés en milieu ordinaire (228 en classe ordinaire, 56 en ULIS, 21 en CFA, 17 en MFR, 8 en EREA, 7 en lycée agricole), le nombre total de jeunes scolarisés au sein des établissements scolaires en milieu ordinaire est de 1987. Il apparaît donc supérieur au nombre de jeunes scolarisés en interne uniquement dans les locaux des établissements médico-sociaux (1761 jeunes).

Les principales évolutions 2018-2024 résident dans l'externalisation des unités d'enseignement.

Ainsi, au niveau régional, sur cette période, il est constaté :

- une augmentation de 78 % du nombre de jeunes scolarisés dans des unités externalisées au sein des établissements scolaires (+34,2 % de 2021 à 2024) ;
- et parallèlement une diminution de 28% du nombre de jeunes scolarisés uniquement dans des unités internes des établissements médico-sociaux (- 16,6 % de 2021 à 2024)

➡ soit un mouvement de 700 jeunes en moins en interne et en plus en unités externalisées.

Pour l'analyse des situations départementales, les chiffres de cette enquête sont à interpréter en tenant compte également d'autres dimensions, notamment celle de la transformation de l'offre médico-sociale.

Ainsi, par exemple, la Côte d'Or présente en 2024 les taux de scolarisation en milieu ordinaire les moins élevés. Dans la période 2018-2024, 77 jeunes supplémentaires sont scolarisés en unités externalisées (de 34 à 111), et les unités internes comptent 127 jeunes de moins (de 419 à 292 jeunes).

Deux éléments majeurs sont également à prendre en compte :

- Ce département compte la proportion de jeunes de 16 ans et plus en accueil de jour/ hébergement la plus importante (49,5 %)
- Il a diversifié fortement son offre en développant des modalités plus inclusives dans une proportion importante, et accompagne en accueil de jour/hébergement un nombre moindre de jeunes que les départements comparables (639 en Côte d'Or, 999 dans le Doubs et 770 en Saône et Loire).

Cette dimension de la transformation de l'offre est à prendre en compte nécessairement pour l'analyse des situations départementales relatives à la scolarisation en milieu ordinaire des jeunes accompagnés.

Il est à noter également que dans le territoire de Belfort, cette évolution de l'offre se traduit par une baisse de 15% des jeunes en accueil de jour/ hébergement (337 à 286), parallèlement au déploiement de l'accompagnement en milieu ordinaire, ce qui impacte les taux de scolarisation restitués dans cette étude régionale.

Dans les départements de la Nièvre et de la Haute-Saône, le nombre de jeunes en accueil de jour/ hébergement diminue également, dans une moindre mesure (respectivement de 398 à 350, et de 454 à 403).

Sur la période de 2018 à 2024, on constate également, comme le détaille le tableau suivant :

- Une baisse de 6,7% du nombre de jeunes ni scolarisés ni formés
- Un nombre équivalent de jeunes de plus de 16 ans accompagnés en accueil de jour ou en hébergement (soit une proportion restant à environ 39% des jeunes)
- Une diminution modeste du nombre de jeunes en accueil de jour / hébergement (baisse de 1,4 %)

REGION BFC	2018	2021	2024	Evolution 2024/2018	Evolution 2024/2018
nbre jeunes accompagnés en AJ ou Hbgt	4605	4897	4540	-65	-1,4%
nbre jeunes de 16 ans et plus	1765	2067	1761	-4	0%
nbre jeunes non scolarisés	700	858	653	-47	-6,7%

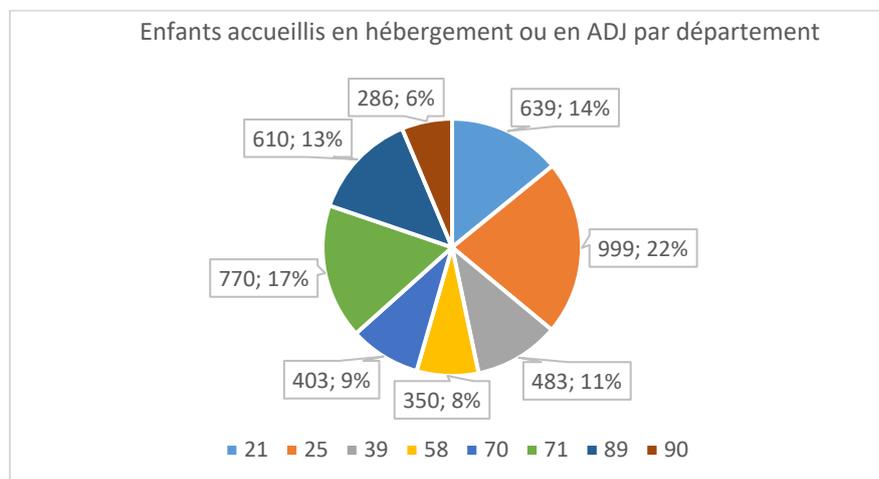
Les données suivantes varient selon les départements (données 2024)

- La proportion de jeunes de 16 ans et plus : elle varie de 30,2 % dans l'Yonne à 49,5% en Côte d'Or (38,8% en région).
- La proportion de jeunes scolarisés/formés : elle varie de 72,3% en Côte d'Or à 89,9% dans le Territoire de Belfort (84,3% en région).
- La proportion de jeunes ni scolarisés ni formés : elle varie de 10,1% dans le Territoire de Belfort à 24,9 % en Côte d'Or (14,4 % en région).
- La proportion de jeunes de moins de 16 ans non scolarisés : elle varie de 3% dans le Doubs à 10,1% dans l'Yonne (6,3% en région).

Etat des lieux au 1^{er} janvier 2024

1. LES ENFANTS ACCUEILLIS DANS LES ETABLISSEMENTS MEDICO SOCIAUX DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

1.1. Le nombre de jeunes accueillis par département



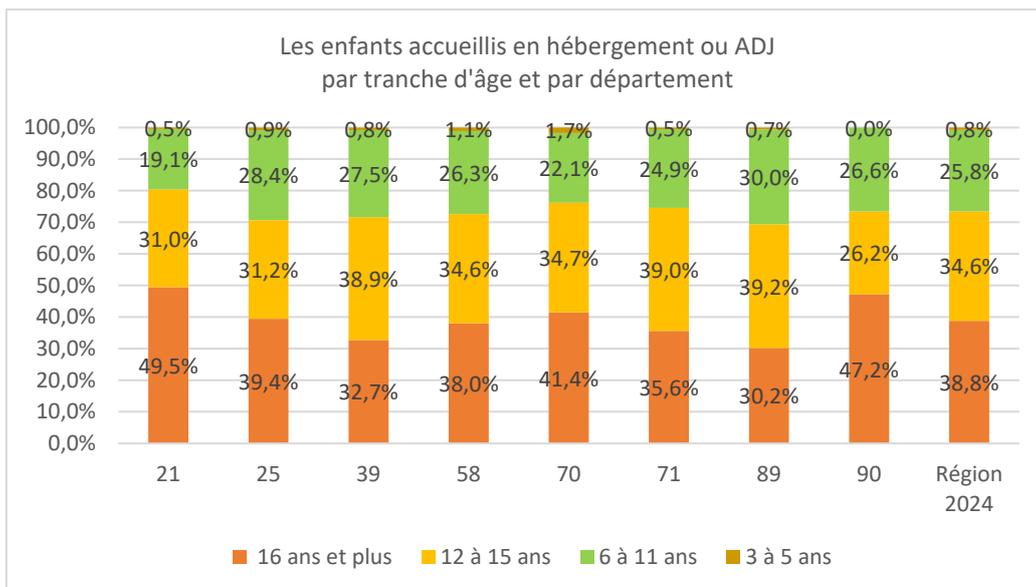
Le nombre de jeunes accueillis en établissements médico-sociaux (y compris dans le cadre d'un dispositif) en Bourgogne Franche-Comté est de 4540 avec une répartition géographique assez hétérogène. Les principaux départements où se situent les jeunes sont dans le Doubs, la Saône et Loire et la Côte d'Or.

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
jeunes en établissements	4540	639	999	483	350	403	770	610	286
jeunes de 0-19 ans statiss 2021	626 265	119 205	133 773	57 497	38704	52 411	117 799	74 160	32 716
2024	0,72%	0,54%	0,75%	0,84%	0,90%	0,77%	0,65%	0,82%	0,87%
2021	0,76%	0,68%	0,71%	0,82%	0,91%	0,85%	0,66%	0,83%	1,09%
2018	0,71%	0,52%	0,73%	0,70%	0,99%	0,83%	0,61%	0,79%	0,97%

Le ratio de jeunes accueillis dans un établissement en ADJ ou hébergement par rapport au nombre départemental de jeunes de moins de 20 ans varie de 0,54% (Côte d'Or) à 0,90% (Nièvre), pour une moyenne régionale de 0,72%.

1.2. La répartition des jeunes accueillis par tranche d'âge

	21	25	39	58	70	71	89	90	Région 2024	Région 2021	Région 2018
16 ans et plus	316	394	158	133	167	274	184	135	1761	2067	1765
12 à 15 ans	198	312	188	121	140	300	239	75	1573	1627	1684
6 à 11 ans	122	284	133	92	89	192	183	76	1171	1143	1122
3 à 5 ans	3	9	4	4	7	4	4	0	35	60	34
Total	639	999	483	350	403	770	610	286	4540	4897	4605



Comme en 2018 et en 2021, les jeunes de « 16 ans et plus » représentent la tranche d'âge la plus nombreuse, soit 38,8% en moyenne régionale. Il varie de 30,2% dans l'Yonne à 49,5% en Côte d'Or. Cette situation illustre l'importance de la mission des établissements quant à l'accompagnement des jeunes vers la formation et l'insertion professionnelle.

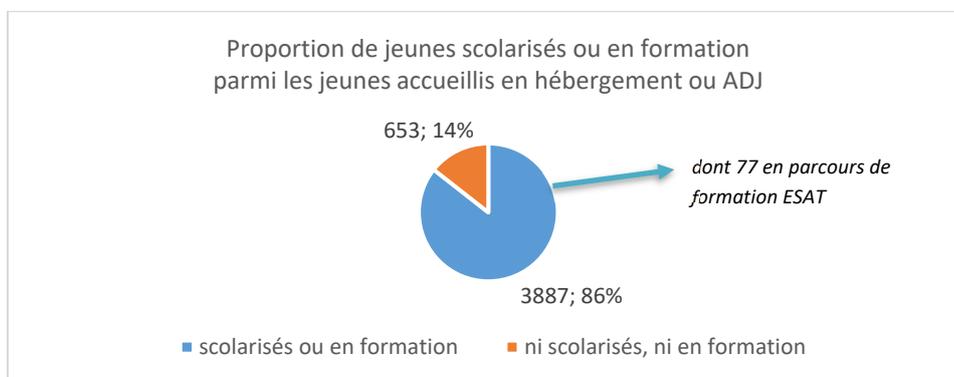
Les jeunes de 12 à 15 ans constituent un peu plus d'un tiers des effectifs avec des écarts allant de 26,2% pour le Territoire de Belfort à 39,2% pour l'Yonne.

Ceux de 6 à 11 ans représentent en moyenne régionale un quart des effectifs, avec un écart allant de 19% en Côte d'Or à 30% dans l'Yonne.

Comme on peut s'y attendre, les enfants de moins de 6 ans sont assez rarement accueillis en établissement médico-social (33 enfants, soit une proportion de 0,8% de l'effectif régional).

2. LA SITUATION DES JEUNES EN TERMES DE SCOLARISATION/ FORMATION

2.1. Enfants/jeunes scolarisés ou en formation



86% des jeunes accueillis en hébergement ou en accueil de jour dans les établissements ou dispositifs de la région sont scolarisés ou en formation. Cela représente une augmentation par rapport aux chiffres de 2021 (82,5%).

2.2. Enfants scolarisés ou en formation par département

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION BFC 2024	2021	2018
Nombre de jeunes accueillis	639	999	483	350	403	770	610	286	4540	4897	4605
Nombre de jeunes scolarisés ou en formation (dont parcours ESAT)	480 2	868 2	427 7	305 0	348 5	667 14	535 18	257 29	3887 77	4039	3905
Pourcentage janv. 2024	75,1%	86,9%	88,4%	87,1%	80,6%	86,4%	87,7%	89,9%	85,6%		
<i>Pourcentage d'enfants scolarisés 2021</i>	84,79%	84,08%	83,03%	83,38%	81,60%	75,98%	87,99%	77,09%	82,48%		
<i>Pourcentage d'enfants scolarisés 2018</i>	78,37%	89,80%	79,90%	81,16%	75,33%	83,49%	92,71%	94,07%	84,80%		

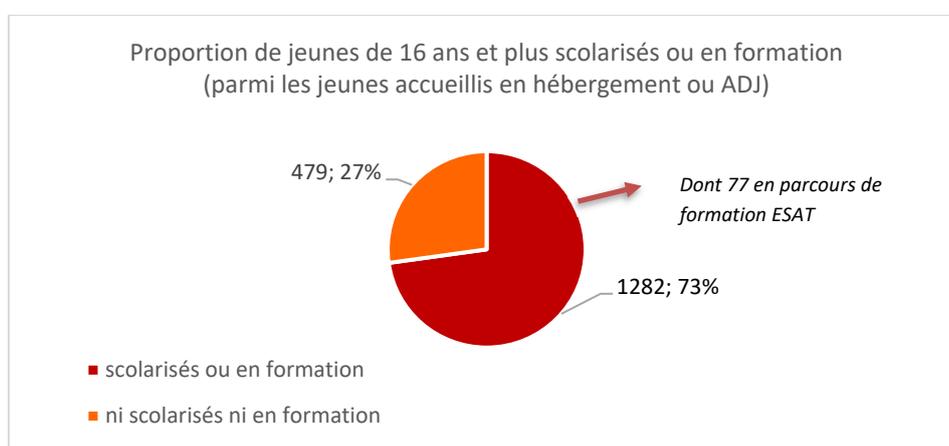
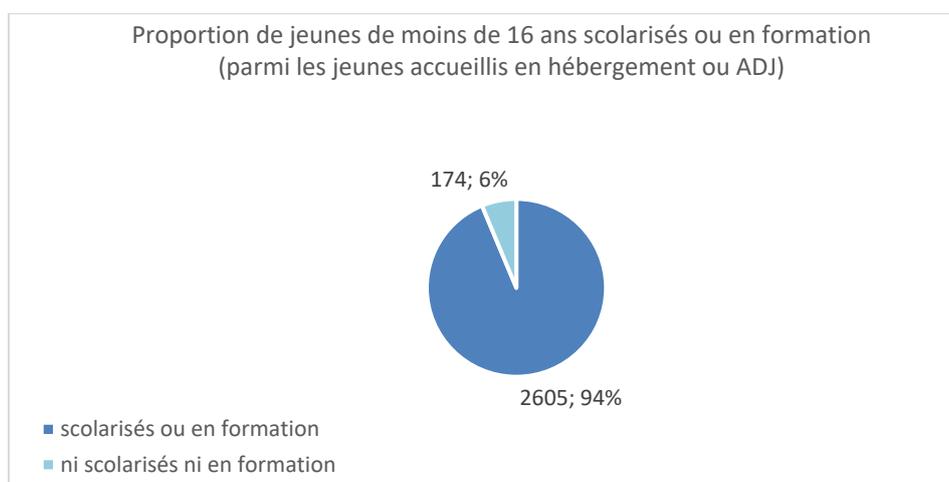
Si en moyenne régionale, 85,6 % des enfants/adolescents accueillis en hébergement ou accueil de jour sont scolarisés ou en formation, ce pourcentage varie de manière importante d'un département à l'autre (de 75,1% en Côte d'Or à 89,9% dans le Territoire de Belfort, indépendamment du mode de scolarisation et du temps de scolarisation). Le plus faible pourcentage en Côte d'Or pourrait être lié pour partie à la plus forte proportion de jeunes de 16 ans et plus, dont nous verrons au point suivant que le taux de scolarisation est moindre que pour les jeunes de moins de 16 ans, bien que cette situation ne se vérifie pas pour le Territoire de Belfort⁵.

Lors de cette enquête 2024, le nombre de jeunes en parcours de formation ESAT a été précisé.

⁵ Cependant, les chiffres sur ce dernier territoire portent sur des effectifs beaucoup plus faibles qu'en Côte d'or ce qui a un impact sur les pourcentages.

2.3. Scolarisation/formation par tranche d'âges

Si l'on distingue la situation des moins de 16 ans de celle des 16 ans et plus, c'est avant 16 ans que le taux de scolarisation est le plus élevé (un peu plus de 94%).



Plus précisément, par tranche d'âge les résultats sont les suivants :

	3 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 15 ans	16 ans et plus	Total
Nombre d'enfants accueillis	35	1171	1573	1761	4540
Nombre d'enfants scolarisés/en formation	22	1097	1486	1282	3887
Pourcentage janvier 2024	62,9%	93,7%	94,5%	72,8 %	85,6%
Pourcentage d'enfants scolarisés 2021	73,33%	92,39%	94,65%	67,68%	82,48%
Pourcentage d'enfants scolarisés 2018	70,59%	88,59%	93,47%	74,39%	84,80%

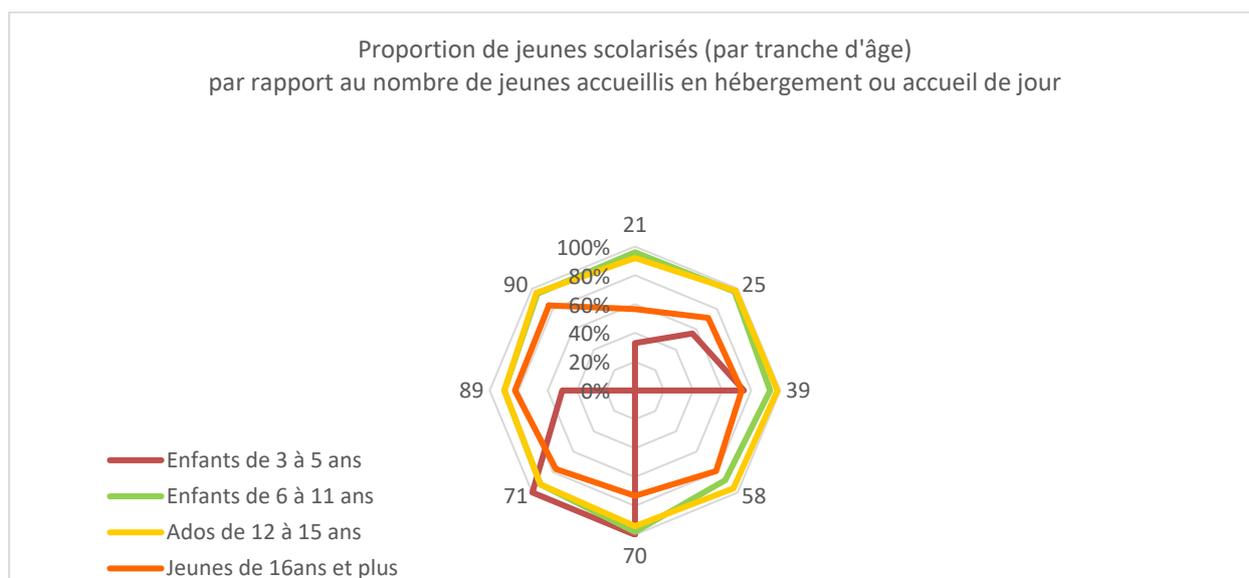
Comme dans les campagnes d'enquête de 2018 et 2021, les enfants âgés de 6 à 11 ans et les jeunes de 12 à 15 ans accueillis en hébergement ou en accueil de jour sont très largement scolarisés au sein de tous les départements (à 94,5%).

Les enfants de 3 à 5 ans sont moins nombreux dans le panel (35 contre 60 il y a 3 ans), ce qui en soit est un résultat encourageant. Enfin, concernant la tranche des 16 ans et plus, la proportion de jeunes

scolarisés ou en formation a progressé en janvier 2024 par rapport à 2021 sans atteindre toutefois le niveau de 2018.

Les résultats sont néanmoins contrastés selon les départements comme en témoigne le tableau ci-dessous :

	21	25	39	58	70	71	89	90	Région BFC 2024	REGION BFC 2021	Région BFC 2018
Enfants de 3 à 5 ans	33%	56%	75%	0%	100%	100%	50%	0%	61%	73,3%	70.6%
Enfants de 6 à 11 ans	96%	97%	93%	88%	98%	92%	90%	95%	94%	92,4%	88.6%
Ados de 12 à 15 ans	92%	98%	98%	96%	94%	92%	90%	96%	94%	94,7%	93.5%
Jeunes de 16ans et plus	57%	71%	73%	79%	73%	77%	83%	84%	73%	67,7%	74.4%



Sur la cohorte des enfants de 6 à 11 ans et des ados de 12 à 15 ans, les écarts entre les départements sont peu marqués. Si l'on compare par rapport aux chiffres de 2021 (cf. rapport de 2021), les taux de scolarisation ont principalement progressé sur la tranche des jeunes de 16 ans et plus et ce dans tous les départements sauf en Côte d'Or où le taux de scolarisation/formation est en net recul (56,6% au lieu de 71,9%).

Sur le panel peu important des enfants de 3 à 5 ans, le recul par rapport à 2021 s'observe dans 3 départements (Côte d'Or, Nièvre et Yonne, même si les pourcentages sont moins représentatifs que pour les autres tranches d'âge puisque portant sur un faible effectif (22 enfants scolarisés sur les 35 accueillis).

3. LES JEUNES NI SCOLARISÉS NI EN FORMATION

3.1. Situation par département

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION BFC
Nombre d'enfants/jeunes accueillis	639	999	483	350	403	770	610	286	4 540
Nombre de jeunes ni scolarisés ni en formation	159	131	56	45	55	103	75	29	653
Pourcentage de jeunes ni scolarisés ni en formation janvier 2024	24,9%	13,1%	11,6%	12,9%	13,6%	13,4%	12,3%	10,1%	14,4%
Pourcentage 2021	15,2%	15,9%	17%	16,6%	18,4%	24%	12%	22,9%	17,5%
Pourcentage 2018	21,6%	10,2%	20,1%	18,8%	24,7%	16,5%	7,3%	5,9%	15,2%

A l'échelle régionale, 14,4% des jeunes accueillis en hébergement ou en accueil de jour en Bourgogne Franche-Comté ne seraient ni scolarisés ni en formation (contre 17,5% en 2021).

Ce pourcentage varie entre 10,1% dans le Territoire de Belfort et 24,9% en Côte d'Or.

3.2. Situation par tranche d'âge

	3 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 15 ans	16 ans et plus	Total
Nombre d'enfants/jeunes accueillis	35	1171	1573	1761	4540
Nombre d'enfants/jeunes ni scolarisés ni en formation	13	74	87	479	653
Pourcentage sans scolarisation ni formation janvier 2024	37,1%	6,3%	5,5%	27,2%	14,4%
Pourcentage 2021	26,67%	7,61%	5,35%	32,32%	17,52%
Pourcentage 2018	29,41%	11,41%	6,53%	25,61%	15,20%

Ce tableau montre que c'est aux deux extrêmes (moins de 6 ans et 16 ans et plus), que les taux de non scolarisation sont les plus élevés. Néanmoins, la situation s'est améliorée pour les jeunes de 16 ans et plus par rapport à 2021. On notera que cette tranche d'âge représente près de 39% des jeunes accueillis en hébergement ou accueil de jour mais 73,4% des jeunes non scolarisés.

En regroupant les 3 tranches d'âges des moins de 16 ans, on obtient les résultats suivants par département :

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION BFC
Nombre d'enfants de moins de 16 ans accueillis	323	605	325	217	236	496	426	151	2 779
Nombre d'enfants de moins de 16 ans non scolarisés	22	18	14	20	10	40	43	7	174
Pourcentage d'enfants de moins de 16 ans non scolarisés janvier 2024	6,8%	3,0%	4,3%	9,2%	4,2%	8,1%	10,1%	4,6%	6,3%
Pourcentage 2021	5,6%	4,1%	8,6%	4,5%	11,5%	9,6%	6,1%	4,6%	6,7%
Pourcentage 2018	8,3%	6,1%	9,1%	5,7%	22,9%	11,2%	4,3%	4,8%	8,7%

La proportion de **jeunes de moins de 16 ans** accueillis en hébergement ou accueil de jour et qui ne sont ni scolarisés ni en formation est la plus élevée dans l'Yonne (10,1%). Elle s'est dégradée dans ce département ainsi que dans la Nièvre et dans celui de la Côte d'Or⁶ mais améliorée pour les autres départements. La moyenne régionale est également en progression puisque seuls 6,3% des jeunes de moins de 16 ans en hébergement ou accueil de jour ne sont ni scolarisés ni en formation.

Différents motifs sont évoqués à ce sujet par les répondants à l'enquête :

- Le niveau cognitif de certains jeunes (le plus souvent indiqué comme étant en deçà des prérequis scolaires) aboutit à la conclusion que l'apprentissage scolaire n'est pas à l'ordre du jour et dans ce cas, l'accent est mis sur des axes éducatifs et paramédicaux.
- Les troubles de certains jeunes sont trop importants (TSA profond, épilepsie sévère non stabilisée, troubles envahissants importants, déficience sévère, polyhandicap, graves troubles du comportement et de la personnalité, état végétatif) pour rendre une scolarisation possible.
- 6 structures sur 37 ont évoqué le temps limité d'enseignant

Concernant les jeunes **de 16 ans et plus**, les motifs de non scolarisation et d'absence de formation évoqués par les ESMS sont plus hétérogènes. Nous pouvons les regrouper en 5 grandes catégories bien qu'elles soient interdépendantes :

- Les jeunes dont le projet d'orientation sera un Foyer de vie, un Etablissement d'Accueil Médicalisé ou une Maison d'Accueil Spécialisée (dont certains jeunes en aménagement Creton) ne se voient pas proposer de formation professionnelle, cela n'ayant pas de sens au regard de leur projet.
- Certains profils rendent inopérants des projets de poursuite de scolarisation ou de formation (situations très complexes, graves troubles du comportement et de la personnalité, déficience intellectuelle très sévère).
- Concernant le handicap moteur, il est surtout évoqué un manque d'accessibilité des lieux de stage ainsi que le faible nombre de filières professionnelles possibles.

⁶ Cf. explications possibles page 9 du rapport.

- Le critère de l'âge : les temps d'enseignants sont priorisés sur les jeunes de moins de 16 ans. Lorsque cela est possible, les jeunes continuent vers de la formation professionnelle sinon ils bénéficient d'actions éducatives à visée sociale et inclusive.
- Parfois ce n'est qu'une question de délais (au moment de l'enquête, soit le jeune était en cours d'évaluation, soit il était en décrochage scolaire, soit la structure n'avait pas encore trouvé de lieu de formation adapté).

4. LES TEMPS DE SCOLARISATION

Concernant cette enquête, parmi les 3887 jeunes scolarisés,

- 77 sont inscrits dans un parcours de formation ESAT
- 60 sont dans des parcours de formation « autres » (dont certains sont des dispositifs spécifiques comme le SAIP mais pour la plupart nous ne connaissons pas les caractéristiques fautes de précisions de la part des répondants).

Nous ne disposons pas de données concernant le temps de scolarisation ou de formation pour ces 137 jeunes. Par conséquent, dans les tableaux qui suivent, dans toute cette partie 4, les données sont calculées à partir des 3750 situations connues.

4.1. Situation par département

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGIO N BFC 2024	REGIO N BFC 2021	Région BFC 2018
Nombre d'enfants/jeunes scolarisés ou en formation	462	864	426	302	320	663	535	256	3828	4039	3905
% à temps plein	30,7%	14,7%	28,6%	47,0%	39,1%	10,0%	9,7%	26,6%	22,0%	28,10%	29.81%
% à mi-temps et plus (entre 12h et temps plein)	25,5%	54,7%	37,8%	14,9%	37,8%	19,9%	46,2%	12,5%	34,7%	29,70%	29.27%
% moins de 12h	43,3%	30,2%	31,9%	38,1%	21,6%	68,0%	40,7%	49,6%	42,1%	42,30%	40.82%

En Bourgogne Franche-Comté, sur les 3750 jeunes accueillis en hébergement ou accueil de jour qui sont scolarisés ou en formation et pour lesquels nous disposons d'information sur le temps de scolarisation, 22% le sont à temps plein. Si l'on rajoute la proportion de jeunes scolarisés ou formés à mi-temps et plus, cela représente 56,7% des effectifs.

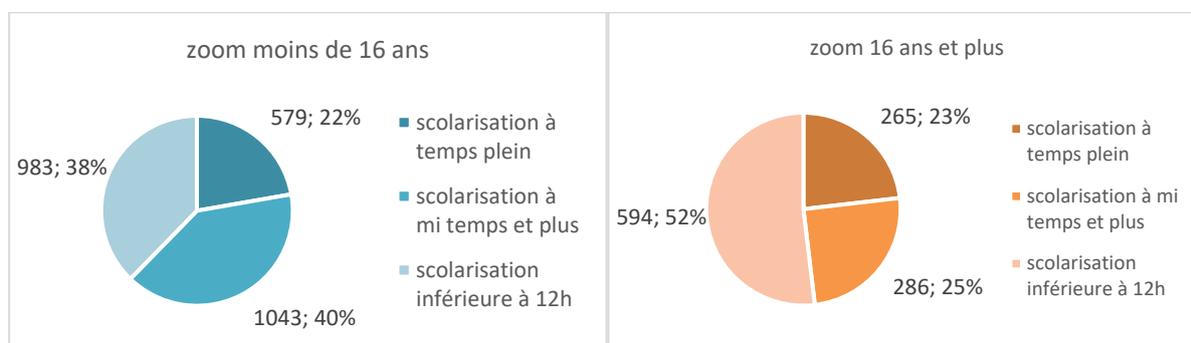
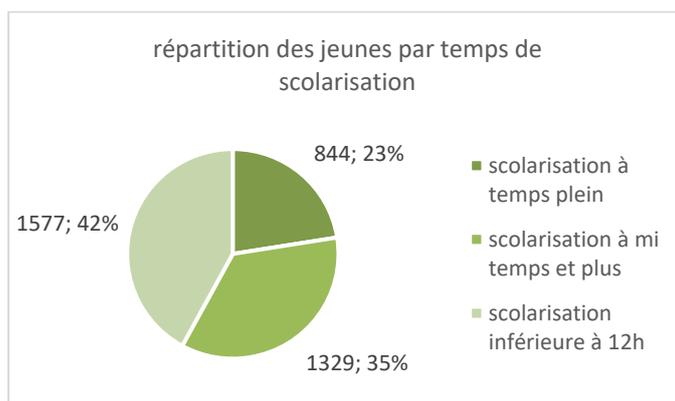
La situation est toutefois très contrastée, entre les départements. Par exemple, la scolarisation à taux plein représente 47% des situations pour la Nièvre et seulement 9,7% pour l'Yonne. Bien sûr, ces chiffres

sont à prendre avec précaution, les effectifs n'étant pas les mêmes et la répartition par tranche d'âge non plus.

Ce qu'il importe surtout d'observer, ce sont les évolutions : 22% des jeunes de la région bénéficient d'une scolarisation à temps plein, ce qui est en recul par rapport aux années précédentes. La proportion de jeunes ayant le temps de scolarisation le plus faible est restée quasiment stable. Ce sont principalement les temps de scolarisation entre 12h et 24h qui ont nettement progressé.

Rappelons également le mouvement de transformation de l'offre qui privilégie l'accompagnement en milieu ordinaire des jeunes.

4.2. Situation par tranche d'âge



La proportion de jeunes scolarisés à temps plein est assez proche dans le panel des moins de 16 ans et dans celui des 16 ans et plus.

En revanche, la proportion de jeunes avec un temps de scolarisation inférieur à un mi-temps concerne une proportion plus importante pour les plus âgés que pour les plus jeunes. Cela résulte du fait qu'à 16 ans, le temps de scolarisation des jeunes diminue fortement notamment dans le cadre d'une préparation à une entrée en ESAT ou en foyer.

Pour autant, cela ne signifie pas l'abandon d'apprentissages scolaires, mais ces derniers sont davantage ancrés dans des activités du quotidien (par exemple : savoir compter sa monnaie dans le cadre des courses, rédiger des listes de tâches à réaliser...).

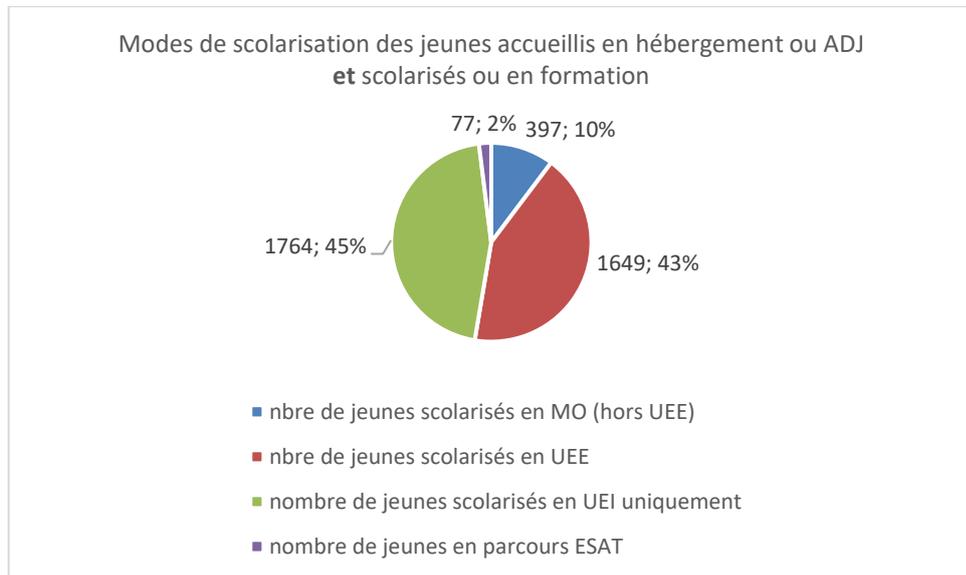
N'oublions pas enfin que l'enquête est réalisée à un instant T. Ainsi il est indiqué que pour certains enfants, il est parfois nécessaire de passer par des tout petits temps scolaires et en individuel ou en tout petit groupe avant de se familiariser de nouveau avec une scolarité se rapprochant d'avantage d'un

groupe classe en raison notamment de parcours marqués par des ruptures scolaires. L'objectif est alors par la suite soit d'augmenter le temps de scolarisation soit de passer de l'UEI à une UEE⁷.

⁷ Cette précision a été apportée par deux organismes gestionnaires.

5. LES MODES DE SCOLARISATION

5.1. Répartition des jeunes scolarisés ou en formation par principaux modes de scolarisation



Sur la base des 3887 jeunes scolarisés ou en formation :

- 53% des enfants scolarisés le sont en milieu ordinaire (contre 46,8% en 2021)
 - 43% en unité externalisée (contre 30,4% en 2021)
 - 10% en scolarisation individuelle (contre 13% en 2021)
- 45% en unité interne (contre 52% en 2021)
- 2% sont en parcours de formation ESAT (cette donnée n'était pas isolée en 2021)

Mais comme pour toutes les autres données, les chiffres régionaux ne représentent que des moyennes qui peuvent venir masquer des situations plus ou moins contrastées selon d'une part les départements et d'autre part les catégories d'âge.

5.1.1. Situation par département⁸

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION BFC 2024	REGION BFC 2021
Nbre de jeunes scolarisés/formés en interne uniquement	292	387	239	113	71	281	254	127	1764	2112
Pourcentage UEI uniquement	61,1%	44,7%	56,9%	37%	20,7%	43,0%	49,1%	55,7%	46,3%	52,9%
Nbre de jeunes scolarisés en UE externalisées	111	385	131	178	233	301	218	92	1649	1229
Pourcentage UEE	23,2%	44,4%	31,2%	58,4%	67,9%	46,1%	42,2%	40,4%	43,3%	30,8%
scolarisation/formation en MO (hors UEE)	75	94	50	14	39	71	45	9	397	655
Pourcentage MO (hors UEE)	15,7%	10,8%	11,9%	4,6%	11,4%	10,9%	8,7%	3,9%	10,4%	16,4%
Total des enfants scolarisés ou formés 2024 (hors formation parcours ESAT)⁹	478	866	420	305	343	653	517	228	3810	3996

A l'échelle régionale, la proportion de jeunes scolarisés exclusivement en unité d'enseignement interne a diminué (passant de 52,9% en 2021 à 46,3% en 2024). Lorsque l'on compare avec le rapport de 2021, cette proportion a diminué dans la plupart des départements à l'exception de 3 :

- En Côte d'Or, elle est passée de 53,8% à 61,1%
- Dans la Nièvre, elle est passée de 28,8% à 37%
- Dans le Territoire de Belfort, elle a fortement augmenté passant de 38,6% à 55,7% . Cette évolution est toutefois à nuancer car liée au dispositif handicap moteur qui a vu ses effectifs passer de 90 à 7 jeunes en hébergement ou ADJ, les autres jeunes étant suivis uniquement en PMO (donc non intégrés à l'enquête).

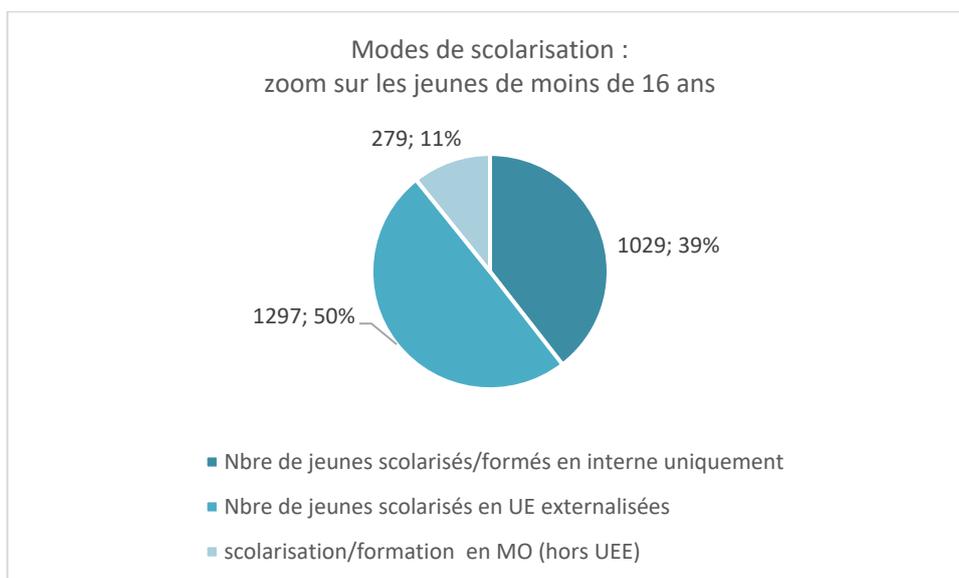
Par ailleurs, comme indiqué dans la synthèse, il convient de tenir compte des impacts de la transformation de l'offre au sein des différents départements sur le profil des jeunes accueillis en hébergement et accueil de jour.

⁸ Dans ce tableau, nous avons exclu les formations parcours en ESAT car nous ignorons si elles ont exclusivement en interne ou en milieu ordinaire, d'où des pourcentages légèrement différents avec les chiffres donnés à la page précédente.

⁹ Nous n'avons pas tenu compte dans les calculs des formations parcours ESAT car nous n'avons pas l'information dans le cadre de l'enquête sur le lieu de formation. Elle peut avoir lieu en milieu ordinaire comme en milieu protégé ou les deux à la fois.

5.1.2. Situation par catégorie d'âge

a) Moins de 16 ans, enfants scolarisés



En considérant les enfants scolarisés de moins de 16 ans, il est constaté que :

- 61% sont scolarisés dans un **établissement scolaire ordinaire**
 - o 50% en unité externalisés. Cette situation leur permet un accueil dans des entités scolaires ordinaires avec un accompagnement médico-social adapté à leurs besoins et constitue une première avancée vers l'inclusion scolaire.
 - o 11% en scolarisation à l'école hors unité d'enseignement externalisée.
- 39% sont scolarisés en unité d'enseignement interne

Mais là encore, la situation apparaît bien contrastée selon les départements comme le montre le tableau ci-dessous.

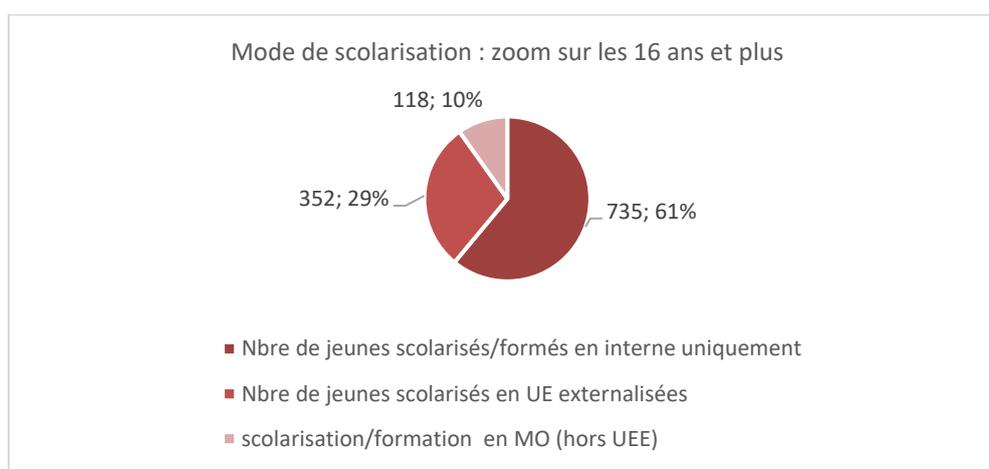
	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION BFC
Nbre de jeunes scolarisés/formés en interne uniquement	170	222	149	59	56	155	152	66	1029
Pourcentage UEI uniquement	56,5%	37,8%	47,9%	29,9%	24,8%	34,0%	39,7%	45,8%	39,5%
Nbre de jeunes scolarisés en UE externalisées	84	293	124	128	163	244	188	73	1297
Pourcentage UEE	27,9%	49,9%	39,9%	65,0%	72,1%	53,5%	49,1%	50,7%	49,8%
scolarisation/formation en MO (hors UEE)	47	72	38	10	7	57	43	5	279
Pourcentage MO (hors UEE)	15,6%	12,3%	12,2%	5,1%	3,1%	12,5%	11,2%	3,5%	10,7%
Total des enfants de moins de 16 ans scolarisés ou formés 2024	301	587	311	197	226	456	383	144	2605

La Haute Saône et la Nièvre se distinguent par un taux nettement supérieur de jeunes scolarisés en unité d'enseignement externalisée par rapport aux autres départements.

La scolarisation exclusivement en unité d'enseignement interne reste majoritaire pour la Côte d'Or, mais c'est également le département où la proportion de jeunes scolarisés en milieu ordinaire hors unité d'enseignement est la plus élevée de la région.

Ces résultats sont à interpréter à la lumière du nombre d'UEE existantes sur ces territoires¹⁰ (12 UEE en Côte d'Or quel que soit le niveau contre un peu plus d'une vingtaine en Haute Saône et dans la Nièvre).

b) 16 ans et plus scolarisés et/ou en formation



La situation des jeunes de 16 ans et plus est différente. Pour eux, ce sont les scolarisations en interne exclusivement qui sont prédominantes¹¹. Cela peut être lié au fait qu'il existe encore peu d'UEE en lycée (près d'une trentaine sur l'ensemble de la région) et par la formation professionnelle qui est souvent réalisée dans les ateliers des établissements médico-sociaux (notons que l'on observe une diversification des parcours, acteurs et structures pré-professionnelles ou professionnelles à partir de 16ans).

Certaines structures précisent les obstacles rencontrés :

- La ruralité de certains territoires où vivent certains jeunes peut être un obstacle à l'insertion

¹⁰ Sur la base des questionnaires renseignés, nous avons établi une liste des UEE par département avec leur localisation et le nombre de jeunes accueillis dans ces unités en distinguant les jeunes âgés de moins de 16 ans et ceux de 16 ans et plus. Le tableau est présenté en annexe.

¹¹ C'est ici que les personnes ayant renseigné le questionnaire ont pu parfois remplir les éléments de manière hétérogène : quand ces jeunes suivent uniquement des temps d'atelier, il semble que certaines fois ils aient été comptabilisés comme scolarisés en unité d'enseignement interne exclusivement et d'autres fois dans parcours de formation ESAT. Dans d'autres situations, la formation mixte des temps en interne et en externe, ce qui a pu conduire les répondants à des réponses hétérogènes dans le questionnaire. A titre d'exemple : des jeunes majeurs d'un IME sont accueillis dans un local de l'établissement délocalisé en centre-ville et identifié comme la plateforme d'insertion sociale et professionnelle. Il s'agit d'un dispositif de l'établissement dont le fonctionnement s'apparente à celui d'une UEE : les jeunes sont pris en charge deux jours par semaine par une enseignante mise à disposition par l'Education Nationale pour délivrer des apprentissages scolaires en alternance avec des temps éducatifs. Les temps d'apprentissages professionnels sont délivrés au sein des ateliers de l'IME 2j par semaine (dans ce cas, ils ont été classés dans « autre formation professionnelle » dans le questionnaire et font partie des 60 jeunes identifiés dans « autre formation professionnelle »). Pour toutes ces raisons, les chiffres sur la scolarisation des jeunes de 16 ans et plus sont donc à considérer avec précautions.

professionnelle en milieu ordinaire du fait de l'absence de moyens de transport et/ou de l'incapacité du jeune à se déplacer seul.

- Le manque d'offre de découverte et/ou d'immersion possible dans des filières professionnelles ordinaires

Là encore, la situation apparaît contrastée selon les départements.

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION BFC
Nbre de jeunes scolarisés/formés en interne uniquement	122	165	90	54	15	126	102	61	735
Pourcentage UEI uniquement	68,9%	59,1%	82,6%	50%	12,8%	64,0%	76,1%	72,6%	61%
Nbre de jeunes scolarisés en UE externalisées	27	92	7	50	70	57	30	19	352
Pourcentage UEE	15,3%	33,0%	6,4%	46,3%	59,8%	28,9%	22,4%	22,6%	29,2%
scolarisation/formation en MO (hors UEE)	28	22	12	4	32	14	2	4	118
Pourcentage MO (hors UEE)	15,8%	7,9%	11%	3,7%	27,4%	7,1%	1,5%	3,8%	9,8%
Total des enfants scolarisés ou formés de 16 ans et plus 2024 (hors parcours formation ESAT)	177	279	109	108	117	197	134	84	1205

Le mode de scolarisation en unité d'enseignement en interne exclusivement reste majoritaire pour les jeunes de 16 ans et plus. La Haute-Saône et la Nièvre se distinguent néanmoins par un pourcentage nettement plus faible que dans les autres départements.

Le pourcentage de scolarisation en milieu ordinaire (hors UEE) est très variable d'un département à l'autre allant de 1,5% pour l'Yonne à 27,4% pour la Haute-Saône.

6. LES TAUX DE SCOLARISATION EN MILIEU ORDINAIRE = INDICATEUR NATIONAL

Comme indiqué dans l'introduction du document, la transformation de l'offre médico-sociale a été inscrite dans le Projet Régional de Santé (PRS) et fait l'objet d'un suivi national et régional sur la base de trois indicateurs nationaux, dont l'indicateur suivant : la scolarisation à l'école de 50% des enfants accompagnés par les établissements spécialisés en 2020, puis 80% en 2022. En janvier 2024, les chiffres recensés (2046) amenaient à un taux de 45%, en nette progression par rapport à 2021 où il s'établissait à 39% et à 2018 (29%).

Taux de scolarisation en milieu ordinaire des jeunes accueillis	2024	2021	2018
Tous les jeunes	45%	39%	29%
Zoom sur les moins de 16 ans	57%	53%	39%

6.1. Les différents modes de scolarisation en milieu ordinaire

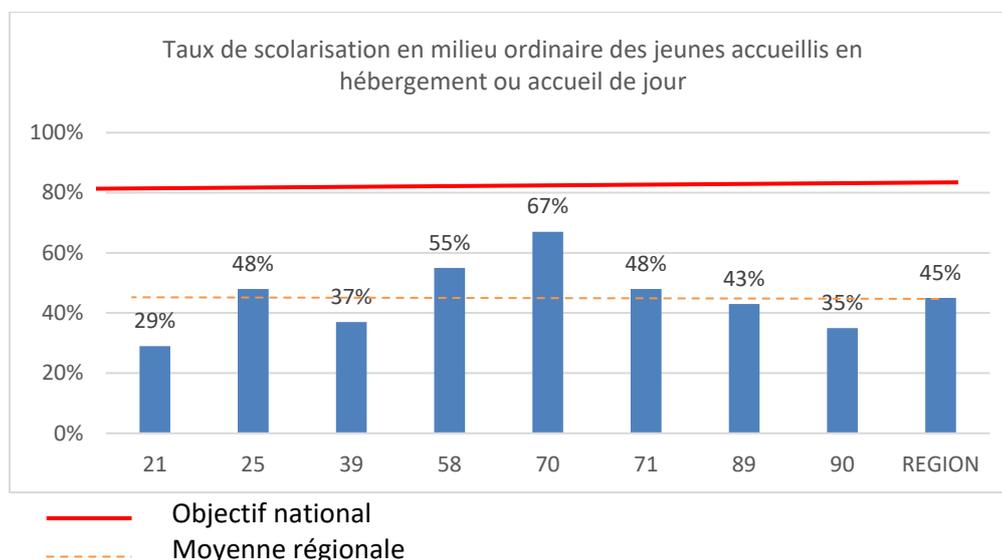
6.1.1. Situation par département

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION
nbre de jeunes scolarisés ou en formation	480	868	427	305	348	667	535	257	3 887
nbre de jeunes en classe ordinaire, (SEGPA)	36	75	29	4	6	45	29	4	228
nbre de jeunes en LA, EREA, CFA, MFR...	8	9	15	1	3	12	3	2	53
nbre de jeunes en ULIS	13	5	5	6	2	10	13	2	56
Nombre de jeunes en UEE	111	385	131	178	233	301	218	92	1 649
Nombre de jeunes « autres formations »	18	5	1	3	28	4	0	1	60
Total scolarisation/formation en MO	186	479	181	192	272	372	263	101	2046

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION
Nbre de jeunes accueillis	639	999	483	350	403	770	610	286	4 540
Nbre de jeunes scolarisés ou en formation	480	868	427	305	348	667	535	257	3 887
Nombre de jeunes scolarisés en milieu ordinaire (individuel, ULIS, UE externalisée ou « autre »)	186	479	181	192	272	372	263	101	2046
Taux de scolarisation milieu ordinaire 2024 (base/scolarisés ou en formation)	39%	55%	42%	63%	78%	56%	49%	39%	53%
Taux de scolarisation milieu ordinaire 2024 (base/ensemble des enfants accueillis)	29%	48%	37%	55%	67%	48%	43%	35%	45%
Taux de scolarisation milieu ordinaire 2021	38%	39%	22%	60%	43%	37%	31%	46%	39%
Taux de scolarisation en milieu ordinaire 2018	13%	33%	10%	56%	36%	24%	30%	42%	29%

Le taux de scolarisation en milieu ordinaire varie de 29% des jeunes accueillis en hébergement ou accueil de jour (ou 38% des seuls jeunes scolarisés ou en formation) en Côte d'Or, à 67% des jeunes accueillis (ou 78% des jeunes scolarisés ou en formation) en Haute-Saône.

Comme en 2021, quatre départements sont situés en dessous de la moyenne régionale et 4 au-dessus. Comme déjà indiqués précédemment, ces données sont à considérer au regard d'autres spécificités territoriales, et notamment du mouvement de transformation de l'offre médico-sociale.



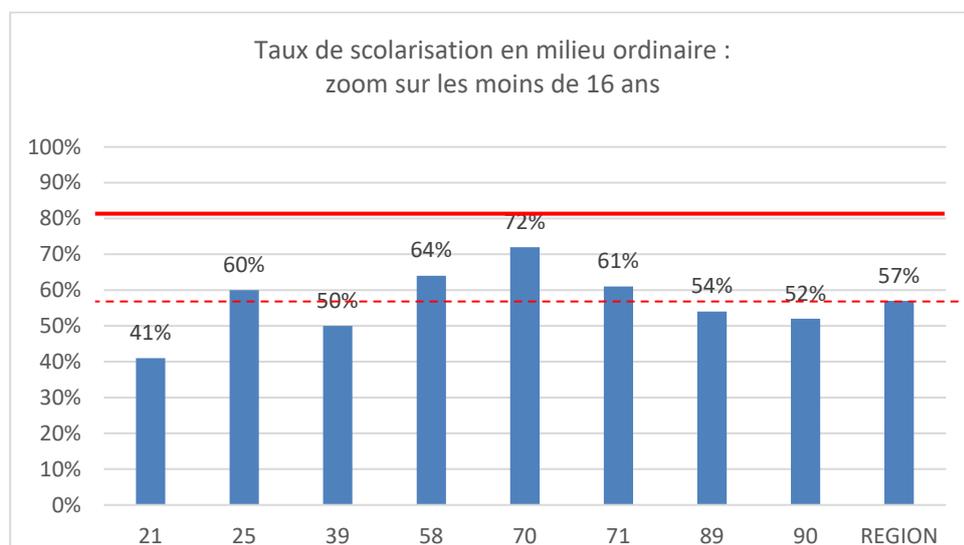
6.1.2. Situation par classe d'âge

a) Moins de 16 ans

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION
Nbre de jeunes scolarisés	301	587	311	197	226	456	383	144	2 605
Nbre de jeunes en classe ordinaire, SEGPA	35	64	29	4	5	44	29	3	213
Nbre de jeunes en LA, EREA, CFA, MFR...	4	3	5	0	1	4	1	0	18
Nbre de jeunes en ULIS	8	5	4	6	1	9	13	2	48
Nombre de jeunes en UEE	84	293	124	128	163	244	188	73	1 297
Total en milieu ordinaire	131	365	162	138	170	301	231	78	1576
Taux de scolarisation MO 2024 (base/ensemble des enfants accueillis)	41%	60%	50%	64%	72%	61%	54%	52%	57%
Taux de scolarisation MO (base/scolarisés ou en formation)	44%	62%	52%	70%	75%	66%	60%	54%	60%

57% des jeunes de moins de 16 ans accueillis en hébergement ou en accueil de jour suivent leur scolarisation ou leur formation en milieu ordinaire en 2024.

Parmi les jeunes de moins de 16 ans scolarisés ou en formation, 60% suivent ce cursus en milieu ordinaire.



b) 16 ans et plus

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION
Nbre de jeunes scolarisés ou en formation	179	281	116	108	122	211	152	113	1 282
Nbre de jeunes en classe ordinaire, SEGPA)	1	11	0	0	1	1	0	1	15
Nbre de jeunes en LA, EREA, CFA, MFR...	4	6	10	1	2	8	2	2	35
Nbre de jeunes en ULIS	5	0	1	0	1	1	0	0	8
Nombre de jeunes en UEE	27	92	7	50	70	57	30	19	352
Nombre de jeunes «autres formations »	18	5	1	3	28	4	0	1	60
Total en MO	55	114	19	54	102	71	32	23	470
Taux de scolarisation milieu ordinaire 2024 (base/ensemble des jeunes accueillis)	17%	29%	12%	41%	61%	26%	17%	17%	27%
Taux de scolarisation milieu ordinaire 2024 (base/scolarisés ou en formation)	31%	41%	16%	50%	84%	34%	21%	20%	37%

27% des jeunes de 16 ans et plus accueillis en hébergement ou accueil de jour suivent leur scolarisation ou leur formation en milieu ordinaire en 2024.

Parmi les jeunes de 16 ans et plus scolarisés ou en formation, plus d'un tiers (37%) suivent ce cursus en milieu ordinaire.

6.2.Zoom sur les ULIS

A l'échelle de la région, 56 jeunes sont scolarisés en ULIS (dont 48, soit 87% sont âgés de moins de 16 ans). Cela représente :

- 1,4 % des jeunes scolarisés (56/3887)
- 2,7 % des jeunes scolarisés en milieu ordinaire (56/2046)
- 14,1 % des jeunes scolarisés en milieu ordinaire hors UEE (56/397)

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION BFC 2024
Nbre en ULIS école	5	3	3	5	1	5	12	0	34
Nbre en ULIS Collège	3	2	1	1	1	4	1	2	15
Nbre en ULIS Lycée	5	0	1	0	0	1	0	0	7
Total des jeunes	13	5	5	6	2	10	13	2	56
En % de jeunes scolarisés	2,8%	0,6%	0,9%	2%	0,6%	1,5%	2,4%	0,8%	1,5%

La situation est variable d'un département à l'autre allant de 0,6% des jeunes scolarisés pour le Doubs et la Haute Saône à près de 3% pour la Côte d'Or. Il faudrait bien sûr pouvoir croiser ces données avec le nombre de places en ULIS, l'évolution des profils des jeunes bénéficiant de ce dispositif et les profils des jeunes accueillis dans les structures médico-sociales de ces départements pour affiner l'explication de ces écarts.

6.3. Zoom sur les lycées agricoles, EREA, CFA et MFR

A l'échelle de la région, 53 jeunes accueillis en hébergement ou accueil de jour suivent un enseignement dans des formations professionnelles des structures précitées. Cela représente :

- 1,4 % des jeunes scolarisés
- 2,6 % des jeunes scolarisés en milieu ordinaire
- 13,4 % des jeunes scolarisés en milieu ordinaire hors UEE

A la différence des ULIS cependant, ce mode de scolarisation/formation concerne majoritairement des jeunes âgés de 16 ans et plus (35 jeunes sur 53, soit 66%).

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION BFC 2024
Nbre de jeunes scolarisés en lycée agricole	0	1	3	1	0	0	0	2	7
Nbre de jeunes scolarisés en EREA	0	1	2	0	0	3	2	0	8
Nbre de jeunes en CFA	8	2	3	0	1	6	1	0	21
Nbre de jeunes en MFR	0	5	7	0	2	3	0	0	17
total	8	9	15	1	3	12	3	2	53
%/ nbre de jeunes scolarisés	1,7%	1,0%	3,5%	0,3%	0,9%	1,8%	0,6%	0,8%	1,4%

7. LES RESSOURCES EN ENSEIGNANTS

L'enquête permet de présenter une analyse régionale de la ressource en enseignants, au regard du nombre de jeunes scolarisés d'une part, et du nombre total de jeunes accueillis d'autre part (en intégrant donc les jeunes non scolarisés).

Le tableau ci-dessous comporte un 3^{ème} ratio qui prend en compte uniquement les jeunes scolarisés en UEE, UE internes et non scolarisés pour prendre la mesure de la proportion de jeunes qui peuvent bénéficier d'un temps en présence d'enseignant dans les unités d'enseignement (y compris ceux qui ne bénéficient pas actuellement de scolarisation mais qui devraient pouvoir en bénéficier).

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION BFC 2024	REGION BFC 2021	Région BFC 2018
ETP enseignants mis à dispo par l'EN	35,25	66	31,6	22,5	26,5	39,5	23	11	255,35	266,75	276,75
autres ETP enseignants	1	11	0	0	0	0	13	5	30	NC	NC
Total ETP enseignants	36,25	77	31,6	22,5	26,5	39,5	36	16	285,35	266,75	276,75
Nbre d'enfants scolarisés par enseignant (tous types de scolarisation)	13,2	11,3	13,5	13,6	13,1	16,9	14,9	16,1	13,6	15,1	14,1
Nombre d'enfants accueillis par enseignant (incluant les jeunes non scolarisés)	17,6	13	15,3	15,6	15,2	19,5	16,9	17,9	15,9	18,4	16,6
Nbre d'enfants scolarisés en interne et en unités externalisées, et non scolarisés	562	903	426	336	359	685	547	248	4 066	4204	4075
Nbre d'enfants scolarisés en interne et en unités externalisées, et non scolarisés, par enseignant	15,5	11,7	13,5	14,9	13,5	17,3	15,2	15,5	14,2	15,8	14,7

Le nombre d'enfants scolarisés par ETP d'enseignant se situe à 13,6 à l'échelle régionale contre un peu plus de 15 en 2021¹². Notons que dans le Doubs et dans l'Yonne, le nombre d'enseignants autres que ceux mis à disposition par l'Education Nationale est élevé. Il peut s'agir entre autres, de postes d'enseignants financés par l'ARS pour des structures accueillant des enfants déficients sensoriels.

Si l'on prend en compte l'ensemble des jeunes accueillis, soit 4540 jeunes (comprenant les jeunes non scolarisés), il s'élève à 15,9 (18,4 en 2021). Cependant, comme nous l'avons vu, une partie des jeunes est scolarisée dans des classes ordinaires (et donc pas auprès des enseignants mis à disposition dans les structures médico-sociales).

8. LES FORMATIONS :

Le détail des types de formations professionnelles dispensées aux jeunes par l'établissement (en interne), ainsi que les référentiels de diplômes visés sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que ce tableau n'est pas exhaustif : les personnes ayant renseigné cet item l'ont fait de manière hétérogène et incomplète. Néanmoins, cela permet de disposer d'un aperçu du type de formations dispensées.

Globalement ces formations peuvent être regroupées en 6 catégories :

- HYGIENE et ENTRETIEN (entretien des locaux, hygiène et propreté, blanchisserie, lingerie, buanderie) ;
- RESTAURATION (cuisine traditionnelle, cuisine collective, service en salle, hygiène et alimentation)
- ESPACE VERT (maraichage, paysagisme, horticulture) ;

¹² Notons que nous ne disposons pas des éléments d'information permettant de distinguer la situation des jeunes de moins de 16 ans de celle des plus de 16 ans sur ce sujet.

- BATIMENTS (maçonnerie, menuiserie, peinture, métallerie, bois) ;
- INDUSTRIE et LOGISTIQUE (logistique, magasinier, mécanique, conditionnement, fabrication industrielle) ;
- AUTRES (français, mathématiques, couture, formation générale, validation des acquis).

	21	25	39	58	70	71	89	90
HYGIENE et ENTRETIEN								
hygiène et propreté	IME l'éventail (CAP)						IME Auxerre (certification titre APH)	
blanchisserie-entretien du linge	IME l'éventail (CAP)				IME Noidans les V (CAP) DIME Membrey (NR)	IME AMEC (CAP)	IME Auxerre (certification titre APH)	
buanderie				IME Vauban Guipy (CAP)				
hygiène et entretien (sans autre précision)	DAMS PEPCBFC (CAP) IME Villeneuve	DAME Haut Doubs AHS (RSFP) DAME pays de Monbéliard (RSFP) DAME GB (titre pro niveau CAP)	IME APEI Lons le S (RSFP) IME les 100 tilleuls (RSFP)	IME Les gravières (RSFP) IME Vauban Guipy (CQP)	DIME Luxeuil (RSFP)	DAME Chanteloup (CAP) IME Paray le M (NR) IME Le Galvachou (CAP) IME P.Chanay (CAP) IME Espaces (CAP)	IME du Mail (CAP) IME les claires années (CAP)	DAME Giromagny (CAP et RSFP) CREA (NR)
RESTAURATION								
restauration	DAMS PEPCBFC (CAP) IME Villeneuve DAME EHCO (attestation de compétences)	DAME Haut Doubs AHS (RSFP) DAME pays de Monbéliard (RSFP) DAME GB (titre pro niveau CAP)	IME les 100 tilleuls (NR) IME les hauts Mesnils (prépa ESAT)	IME Les gravières (CFG) IME Vauban Guipy (RSFP) IME Vauban Cosne (RSFP)	IME Noidans les V (RSFP) DIME Luxeuil (CAP) DIME Membrey (titre pro)	IME P.Chanay (CAP)	IME du Mail (CAP) IME les claires années (CAP) IME d'Auxerre (NR)	DAME Giromagny (CAP et RSFP) CREA (NR)
cuisine						IME AMEC (CAP)		
ESPACES VERTS								
Espaces verts (sans autre précision)	IME l'éventail (BP) DAMS PEPCBFC (CAP) IME Villeneuve DAME EHCO (attestation de compétences)	DAME Haut Doubs AHS (RSFP) DAME pays de Monbéliard (RSFP)	IME APEI Lons le S (RSFP) IME les 100 tilleuls (RSFP) IME les hauts Mesnils (prépa ESAT)	IME Les gravières (RSFP) IME Vauban Guipy (RSFP) IME Vauban Nevers (RSFP)	IME Noidans les V (RSFP) DIME Hericourt (RSFP) DIME Membrey (RSFP)	DAME Chanteloup (CAP) IME Paray le Monial (NR) IME Le Galvachou (CAP) IME P.Chanay (NR) IME Espaces (CAP)	IME du Mail (CAP) IME les claires années (CAP) IME d'Auxerre (NR)	DAME Giromagny (RSFP) CREA (NR)
vignes	DAME EHCO (attestation de compétences)	DAME GB (titre pro niveau CAP)						
horticulture-maraîchage					DIME Hericourt (RSFP)		IME des Îles (pas de référentiel de diplôme visé)	
jardinier-paysagiste						IME P.Chanay (CAP)		
BATIMENTS								
bâtiments (sans autre précision)	DAMS PEPCBFC (CAP)	DAME pays de Monbéliard (RSFP)	IME les 100 tilleuls (NR)	IME Les gravières (RSFP)			IME du Mail (CAP) IME les claires années (CAP) IME d'Auxerre (NR)	DAME Giromagny (CAP et RSFP)
menuiserie	IME l'éventail (RSFP) DAME EHCO (attestation de compétences)		IME APEI Lons le S (RSFP)					DAME Giromagny (CAP et RSFP)
INDUSTRIE et LOGISTIQUE								
industrie et logistique (sans autre précision)	DAMS PEPCBFC (CAP)	DAME Haut Doubs AHS (RSFP)			DIME Membrey (AFI)			
conditionnement et mécanique			IME les hauts Mesnils (prépa ESAT)					
mécanique								DAME Giromagny (CAP et RSFP)
condimontage								DAME Giromagny (CAP et RSFP)
station service					DIME Membrey (NR)			
sous-traitance logistique						IME AMEC (CAP)		
AUTRES								
ateliers préprofessionnalisation		DAME GB DAME HD/DC				IME St Vallier		
CFG			IME les 100 tilleuls (NR)	IME Les gravières IME Vauban Guipy IME Vauban Cosne IME Vauban Nevers IME Vauban Corbigny IME Edouard Seguin	DIME Hericourt	IME Charleville IME St Vallier IME Le Galvachou	IME d'Auxerre	DAME Giromagny
couture				IME Les gravières (RSFP)				
découverte des métiers					DIME Hericourt			
gestes de 1er secours						IME St Vallier		
services							IME du Mail (CAP) IME les claires années (CAP)	

Ces formations préparent à un CAP, un certificat de formation générale, un brevet professionnel ou une reconnaissance des savoir-faire professionnels.

Notons que certaines structures ont leur propre service dédié à l'accompagnement à l'insertion professionnelle, dont ils font bénéficier également des jeunes accueillis dans d'autres structures.

Focus sur les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP)

1. PANEL / LISTE DES ETABLISSEMENTS pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP)

Certains organismes gestionnaires ont globalisé leur réponse à l'échelle du pôle enfance ou d'un dispositif. Par conséquent, les chiffres indiqués ci-dessous ne sont pas tout à fait fidèles à la réalité du nombre d'enfants accueillis en EEAP dans la région.

Ainsi dans les tableaux suivants,

- L'absence de données dans le 90 et dans le 70 ne signifie pas qu'il n'y a pas d'enfant polyhandicapé accueilli et/ou scolarisé mais nous n'avons pas pu isoler cette réponse dans les données.
- Dans d'autres départements, les données sont sous-évaluées comme par exemple dans le Doubs, où la fondation Pluriel n'a pas isolé les données concernant les enfants polyhandicapés dans leur réponse.

Pour les autres départements, nous avons pu distinguer les jeunes des EEAP des autres jeunes du panel.

Moyennant ces précisions, le nombre d'enfants accueillis dans les EEAP (hébergement ou accueil de jour) de Bourgogne Franche Comté au 1^{er} janvier 2024 était d'au moins 245. Parmi ces 245 jeunes, 119 étaient scolarisés (soit 48,6%), quel que soit le mode et le temps de scolarisation.

Le panel pour cette campagne de collecte au 1^{er} janvier 2024 est le suivant :

Académie de Dijon	Académie de Besançon
<p>Côte d'Or : EEAP Le Sapin Bleu à Montbard géré par Vyv3 EEAP CRF à Messigny et Vantoux géré par la Croix-Rouge Française</p> <p>Nièvre : EEAP Louis WILLEMAIN à URZY FEUILLES, géré par ADAPEI 58 (dont SAJ)</p> <p>Saône et Loire : EEAP à Tournus, géré par Espaces site Paul Cezanne EEAP L'étang du Prince à Paray le Monial, géré par Papillons Blancs entre Saône et Loire EEAP Les Milles Soleils APB Creusot à Le Breuil, géré par les Papillons Blancs de Bourgogne Sud</p> <p>Yonne : EEAP Les oliviers à Sens, par EPNAK EEAP à Auxerre, géré par EPNAK</p>	<p>Doubs : Fondation Pluriel : <i>pas de distinction : données des 2 EEAP globalisées avec autres ets</i> EEAP Salins de Bregille à Besançon géré par Salins de Bregille</p> <p>Jura : EEAP SAPH à Perrigny, géré par l'APEI de Lons Le Saunier Polymômes à Dole, géré par ETAPES</p> <p>Haute Saône : <i>Retour de données globalisé</i></p> <p>Territoire de Belfort : <i>Retour de données globalisé dans le cadre du CREA</i></p>

2. ETAT DES LIEUX

2.1. Taux de scolarisation des jeunes accueillis au sein des EEAP

	21	25*	39	58	70**	71	89	90**	région BFC 2024	Région BFC 2021	Région BFC 2018
Jeunes accueillis en EEAP	52	23	32	34	/	67	37	/	245	292	242
Jeunes des EEAP scolarisés/formés	23	11	11	21	/	31	23	/	120	119	99
% des jeunes en EEAP scolarisés ou en formation	44,2%	47,8%	34,4%	61,8%	/	46,3%	62,2%	/	49,0%	40,80%	40,9%

25* : données partielles (données polyhandicap non identifiables pour un OG)

70 et 90** : données globalisées (données polyhandicap non identifiables)

120 des 245 jeunes identifiés comme accueillis en EEAP (hors MPO ou SESSAD) sont scolarisés, soit 49%. Il s'étend de 34,4% dans le Jura à 62,2% pour le département de l'Yonne.

Ces données sont toutefois difficilement comparables avec celles de 2021 et de 2018 car ce ne sont pas les mêmes OG qui ont globalisé ou non les données des enfants des EEAP avec leurs autres structures.

a) Zoom sur les moins de 16 ans :

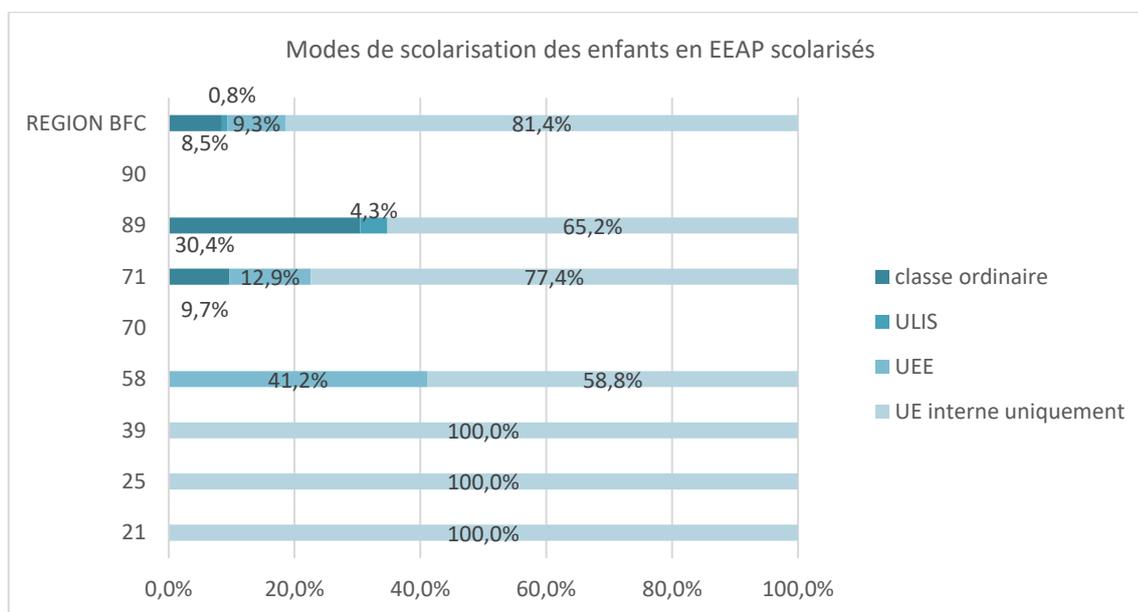
	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION BFC
Enfants de moins de 16 ans en EEAP	25	10	19	28	/	50	30	/	162
Enfants de moins de 16 ans des EEAP scolarisés/formés	23	9	11	17	/	29	20	/	109
% des jeunes - de 16 ans en EEAP scolarisés ou en formation	92,0%	47,4%	57,9%	60,7%	/	58,0%	66,7%	/	67,9%

b) Zoom sur les 16 ans et plus

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION BFC
Jeunes de 16 ans et plus en EEAP	27	13	13	6	/	17	7	/	83
Jeunes de 16 ans et plus des EEAP scolarisés/formés	0	2	0	4	/	2	3	/	11
% des jeunes de 16 ans et plus en EEAP scolarisés ou en formation	0,0%	15,4%	0,0%	66,7%	/	11,8%	42,9%	/	13,3%

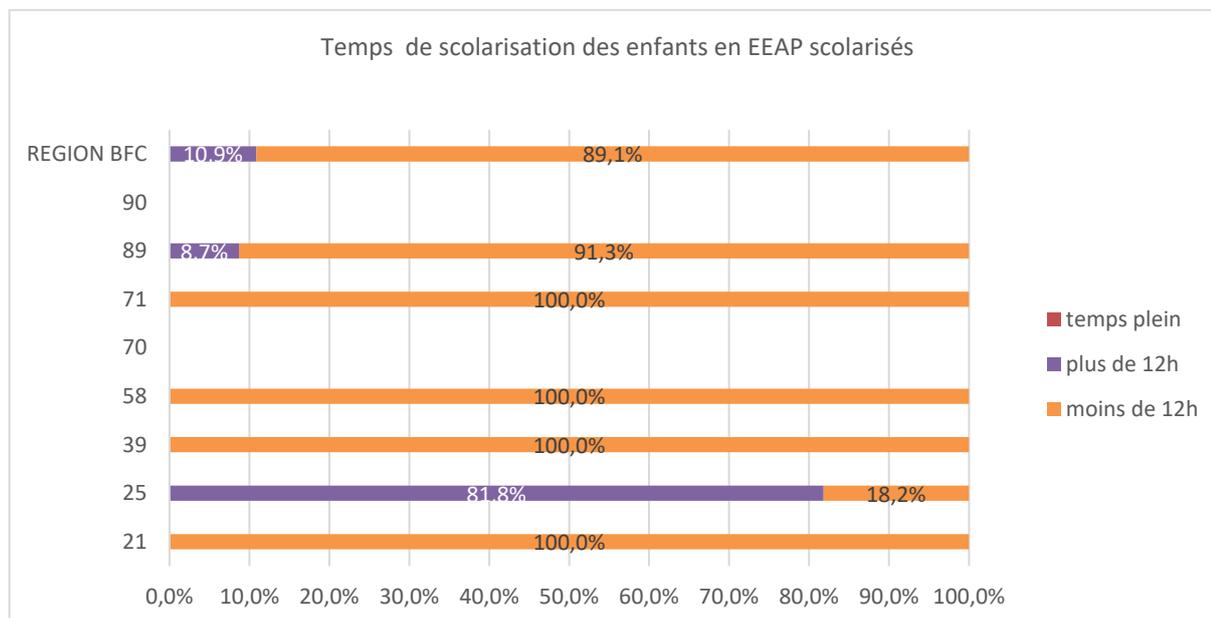
Après 16 ans, on observe que le taux de scolarisation des jeunes en EEAP chute considérablement.

2.2. Modes de scolarisation des jeunes accueillis en EEAP (hébergement ou ADJ) :



Ces enfants sont principalement scolarisés en interne exclusivement. Rappelons que ces pourcentages portent sur des valeurs très limitées.

2.3. Temps de scolarisation des jeunes accueillis en EEAP (hébergement ou ADJ) :



Aucun enfant n'est scolarisé à temps plein. Ils sont très majoritairement scolarisés sur moins d'un mi-temps. Le Doubs fait figure d'exception avec près de 82% des enfants scolarisés entre un mi-temps et plein temps (9 jeunes sur les 11 sont scolarisés).

2.4. La ressource en enseignants des EEAP

	21	25	39	58	70	71	89	90	Région 2024	Région 2021	Région 2018
ETP enseignants en EEAP	1	1	4,5	1	/	0,5	0,75	/	8,75	5,45	4.25
Nombre d'enfants accueillis par enseignant en EEAP	52	23	7,1	34	/	134	49,3	/	28	54	57
Nombre enfants scolarisés par enseignant en EEAP	23	11	2,4	21	/	62	30,7	/	13,7	22	23

Ces données sont à analyser avec prudence, au regard d'ETP d'enseignants mutualisés au sein des différentes structures relevant d'un même gestionnaire.

Si l'on considère l'ensemble des jeunes accueillis en EEAP pour lesquels nous avons des données (pour mémoire, certains n'apparaissent pas dans ces chiffres car globalisés avec les autres établissements), soit 245 jeunes, rapportés aux 8,75 ETP d'enseignants de ces établissements, le ratio est de 28 jeunes par enseignant (54 en 2021).

Pour les seuls jeunes des EEAP actuellement scolarisés, le ratio moyen régional est 13,7 jeunes par enseignant.

3. LE TAUX DE SCOLARISATION EN MILIEU ORDINAIRE DES ENFANTS DES EEAP

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION 2024
Nombre d'enfants scolarisés en milieu ordinaire	0	0	0	7	/	7	8	/	22
Taux de scolarisation en milieu ordinaire 2024 (/nb accueillis)	0,0%	0,0%	0,0%	20,6%	/	10,4%	21,6%	/	9,0%
Taux de scolarisation en milieu ordinaire 2024 (/nb scolarisés)	0,0%	0,0%	0,0%	33,3%	/	22,6%	34,8%	/	18,3%
Taux de scolarisation MO 2021	0,00%	0,00%	0,00%	7,69%	0,00%	11,94%	15,00%	6,25%	5,82%
Taux scolarisation MO 2018	0.00%	2.17%	0.00%	3.33%	/	10%	5.00%	0.00%	2.98%

Le taux de scolarisation des enfants polyhandicapés en milieu ordinaire est de 9% si l'on rapporte à l'ensemble des jeunes accueillis (en comparaison des chiffres de 2021 et de 2018). Si l'on s'intéresse aux seuls jeunes scolarisés, 18,3% d'entre eux le sont en milieu ordinaire. Cette donnée est indicative et doit être analysée avec prudence, au regard de certains retours globalisés de gestionnaires, comme évoqué précédemment.

Focus sur les dispositifs thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP)

Le nombre d'enfants accueillis en DITEP de Bourgogne Franche Comté (hors PMO) au 1^{er} janvier 2024 était de 567, quel que soit le mode et le temps de scolarisation.

1 PANEL / LISTE DES DITEP :

Académie de Dijon	Académie de Besançon
<p>Côte d'Or : DITEP 21 site d'Aisy géré par UGECAM BFC DITEP 21 site de Domois géré par UGECAM BFC</p> <p>Nièvre : DITEP les Cottereaux géré par la Sauvegarde 58</p> <p>Saône et Loire : DITEP Pierre Chanay géré par FOL 58 DITEP Le Château géré par MFSL (Cruzille, Buxy, Montceau les Mines et Paray le Monial)</p> <p>Yonne : DITEP Saint-Georges géré par IME Saint-Georges DITEP Theil sur Vanne APAJH</p>	<p>Doubs : DITEP de Saint-Vit géré par PEP CBFC DITEP les Erables géré par ADDSEA DITEP les Granges géré par ADDSEA DITEP Saint-Exupéry géré par ADDSEA DITEP géré par les Salins de Bregille</p> <p>Jura : DITEP géré par ASMH DITEP géré par PEP CBFC</p> <p>Haute Saône : DITEP Leconte de Lisle géré par ALEFPA</p> <p>Territoire de Belfort : DITEP Saint Nicolas, géré par la FAEC</p>

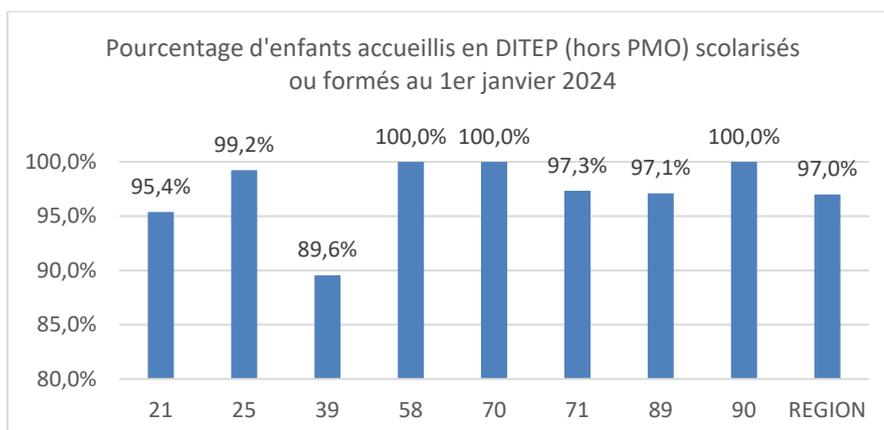
2 ETAT DES LIEUX

2.1. Age des enfants accueillis en DITEP

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION 2024	REGION 2021	REGION 2018
3/5 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,19%
6/11 ans	27	44	19	14	3	52	22	11	33,9%	29,21%	31,59%
12/15 ans	31	71	36	14	27	71	41	12	53,4%	54,31%	56,01%
16 ans et plus	7	15	11	0	5	27	6	0	12,5%	16,48%	12,21%

Sur 567 enfants accueillis en DITEP (hors PMO), une grande majorité a entre 6/11 ans (192) et 12/15 ans (303), comme en 2021. En revanche, la proportion des plus de 16 ans a diminué.

2.2. Taux de scolarisation des jeunes accueillis au sein des DITEP :



550 jeunes sur 567 accueillis en DITEP sont scolarisés ou en formation, soit 97% (ce qui est sensiblement la même proportion qu'en 2021 et 2018). Tous les départements affichent un taux de scolarisation/formation des jeunes accueillis en DITEP bien supérieur à la cible générale de 80% fixée au niveau national (base du graphique ci-dessus). La moyenne régionale s'élève en effet à 97% et hormis le Jura avec 89,6% et la Côte d'Or avec 95,4%, tous les autres départements se situent au-delà de cette moyenne.

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION 2024
Total des jeunes accueillis en DITEP	65	130	67	28	35	150	69	23	567
Total des jeunes des DITEP scolarisés /formés	62	129	60	28	35	146	67	23	550
%age de jeunes des DITEP scolarisés/formés 2024	95,4%	99,2%	89,6%	100,0%	100,0%	97,3%	97,1%	100,0%	97,0%
%age d'enfants des DITEP scolarisés 2021	98,3%	96,7%	97,9%	96,0%	100,0%	96,6%	100,0%	100,0%	97,9%
%age d'enfants des DITEP scolarisés 2018	100%	98%	100%	94%	100%	95%	100%	100%	98%

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION 2024
Total des enfants accueillis en DITEP	65	130	67	28	35	150	69	23	567
Nombre de jeunes 0-19 ans (statiss2021)	119 205	133 773	57 497	38 704	52 411	117 799	74 160	32 716	626 265
pour mille enfants des DITEP	0,55	0,97	1,17	0,72	0,67	1,27	0,93	0,70	0,91
pour mille d'enfants des DITEP sur jeunes de 0-19 ans	0,49	0,91	1,62	0,63	1,23	0,96	0,93	0,59	0,89
pour mille d'enfants des DITEP sur jeunes de 0-19 ans 2018	0,4	1,08	0,53	0,94	1,2	0,78	0,9	0,58	0,8

Si l'on s'intéresse aux classes d'âge, on note toutefois des écarts entre les moins de 16 ans et les plus de 16 ans (comme le montrent les tableaux suivants)

a) Zoom sur les moins de 16 ans

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION 2024
Total des enfants de moins de 16 ans accueillis en DITEP	58	115	55	28	30	123	63	23	495
Total des enfants de moins de 16 ans des DITEP scolarisés / formés	57	115	54	28	30	122	63	23	492
%age d'enfants de moins de 16 ans des DITEP scolarisés	98,3%	100,0%	98,2%	100,0%	100,0%	99,2%	100,0%	100,0%	99,4%

492 jeunes sur 495 de moins de 16 ans accueillis en DITEP sont scolarisés ou en formation, soit 99.4%.

b) Zoom sur les 16 ans et plus

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION 2024
Total des jeunes de 16 ans et plus accueillis en DITEP	7	15	12	0	5	27	6	0	72
Total des jeunes de 16 ans et plus des DITEP scolarisés / formés	5	14	6	0	5	24	4	0	58
%age de jeunes de 16 ans et plus des DITEP scolarisés	71,4%	93,3%	50,0%	/	100,0%	88,9%	66,7%	/	80,6%

58 jeunes sur 72 de 16 ans et plus accueillis en DITEP sont scolarisés ou en formation, soit 80.6%.

2.3. Types de scolarisation des jeunes des DITEP

Sur l'ensemble du panel, ils sont scolarisés à 43,5 % en milieu ordinaire, à 33,5 % en UE externalisées et 23 % en UE interne.

Le département de la Haute-Saône continue à présenter une situation particulière comme en 2023 où aucune enfant d'ITEP ne suis sa scolarité ou sa formation en interne uniquement.

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION 2024	REGION 2021	REGION 2018
Classe ordinaire (école, collège, lycée)	25	33	20	3	1	37	12	3	134	130	110
Segpa	9	16	6	1	4	5	7	0	48	47	54
Lycée agricole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	1
EREA	0	1	2	0	0	3	2	0	8	11	5
CFA	5	1	1	0	0	5	1	0	13	23	17
MFR	0	3	5	0	0	3	0	0	11	10	11
Ulis école	1	3	0	0	0	2	3	0	9	4	0
Ulis collège	2	2	0	0	1	3	1	1	10	10	6
Ulis Lycée	1	0	1	0	0	1	0	0	3	6	2
UE externalisée	10	32	18	6	29	49	27	11	182	192	141
UE interne uniquement	6	37	6	18	0	36	14	8	125	124	162
Total	59	128	59	28	35	144	67	23	543	566	509

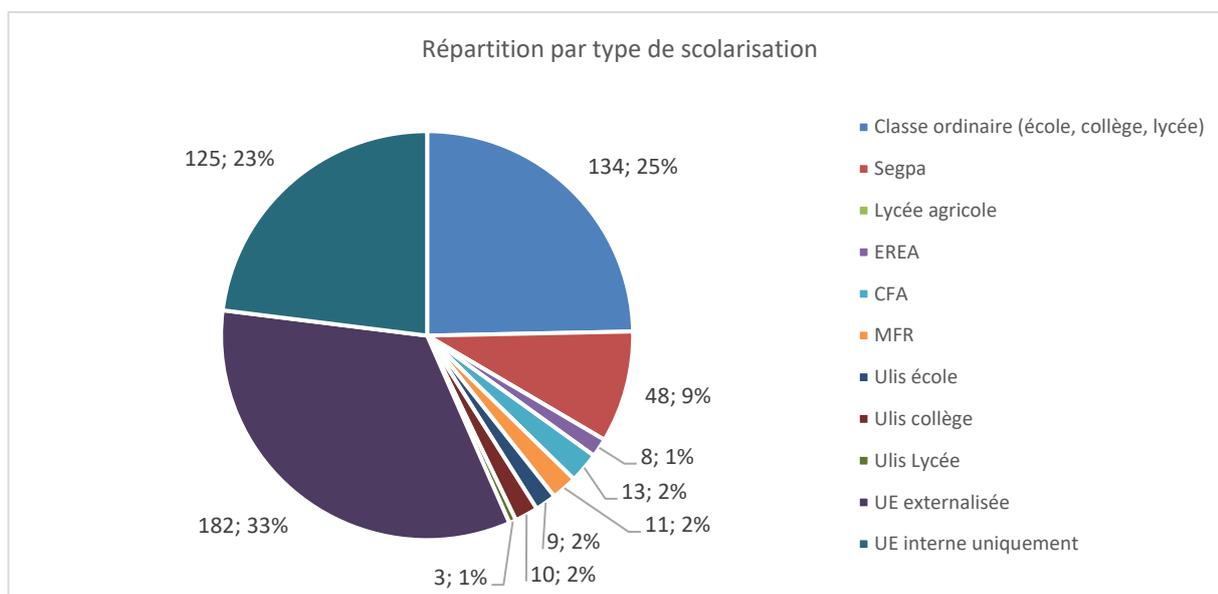
a) Zoom sur les moins de 16 ans

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION 2024
Classe ordinaire (école, collège, lycée)	25	30	20	3	1	36	12	3	130
Segpa	9	16	6	1	4	5	7	0	48
Lycée agricole	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EREA	0	1	1	0	0	3	1	0	6
CFA	4	0	1	0	0	0	0	0	5
MFR	0	2	3	0	0	1	0	0	6
Ulis école	1	3	0	0	0	2	3	0	9
Ulis collège	2	2	0	0	0	3	1	1	9
Ulis Lycée	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UE externalisée	10	27	18	6	25	49	27	11	173
UE interne uniquement	6	33	5	18	0	23	12	8	105
Total	57	114	54	28	30	122	63	23	491

Les enfants de moins de 16 ans, accueillis en DITEP (hors PMO) sont scolarisés à 43,4% en classe ordinaire, à 35,2% en UE externalisée et à 21,4% en UE interne uniquement.

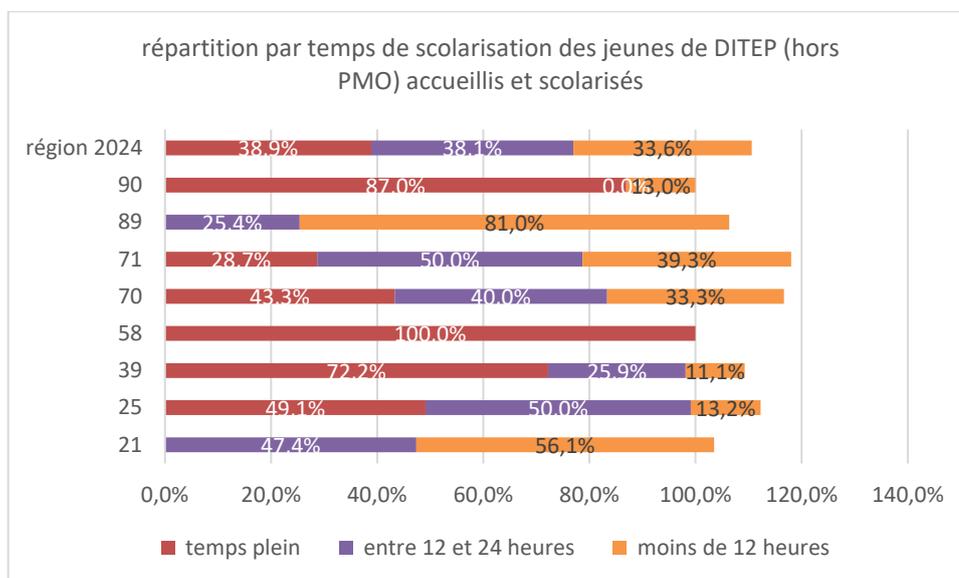
b) Zoom sur les 16 ans et plus

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION 2024
Classe ordinaire (école, collège, lycée)	0	3	0	0	0	1	0	0	4
Segpa	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lycée agricole	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EREA	0	0	1	0	0	0	1	0	2
CFA	1	1	0	0	0	5	1	0	8
MFR	0	1	2	0	0	2	0	0	5
Ulis école	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ulis collège	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Ulis Lycée	1	0	1	0	0	1	0	0	3
UE externalisée	0	5	0	0	4	0	0	0	9
UE interne uniquement	0	4	1	0	0	13	2	0	20
Total	2	14	5	0	5	22	4	0	52



Les jeunes de 16 ans et plus, accueillis en DITEP (hors PMO) sont scolarisés à 44,2% en classe ordinaire, à 17,3% en UE externalisée et à 38,5% en UE interne uniquement.

2.4. Temps de scolarisation des jeunes des DITEP :



Le temps de scolarisation des jeunes des DITEP est majoritairement supérieur à un mi-temps à l'échelle de la région mais les disparités sont grandes d'un département à l'autre. Ainsi, deux départements montrent des temps de scolarisation nettement inférieurs aux autres départements. Il s'agit de l'Yonne où 81% des jeunes sont scolarisés moins d'un mi-temps et de la Côte d'Or où plus de la moitié des jeunes (56,1%) sont également scolarisés à temps très partiel. A l'opposé, la Nièvre¹³ et le Territoire de Belfort se distinguent avec des taux de scolarisation à temps plein élevés.

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION 2024	REGION 2021	REGION 2018
Total des enfants accueillis en DITEP	58	115	55	28	30	123	63	23	495	577	516
Total des enfants des DITEP scolarisés / formés	57	114	54	28	30	122	63	23	491	565	508
<i>dont temps plein</i>	0	56	39	28	13	35	0	20	191	231	211
<i>dont entre 12 et 24 heures</i>	27	57	14	0	12	61	16	0	187	192	158
<i>dont moins de 12 heures</i>	32	15	6	0	10	48	51	3	165	141	137

Zoom par tranche d'âge :

Comme en 2021, aucun enfant de moins de 6 ans n'est accueilli dans aucun département en hébergement ou accueil de jour de DITEP

¹³ Dans ces deux départements, cela peut s'expliquer notamment par le fait qu'aucun DITEP n'accueille de jeune de 16 ans et plus. Or, c'est souvent dans cette catégorie d'âge que les taux de scolarisation ou de formation à temps plein sont plus faibles.

Pour la tranche d'âge 6-15 ans, comme le montrent les tableaux ci-dessous, quasiment 100% des jeunes accueillis en DITEP (hors PMO) sont scolarisés.

Ils le sont pour 71,2% au moins à mi-temps de 6 à 11 ans (en retrait par rapport à 2021 : 77,6%) et pour 69,7% de 12 à 15 ans (également en retrait par rapport à 2021 : 75%).

	21	25	39	58	70	71	89	90	Région 2024	Région 2021	Région 2018
Total des enfants de 6 à 11 ans accueillis en DITEP	27	44	19	14	3	52	22	11	192	156	163
Total des enfants d e 6 à 11 ans es DITEP scolarisés / formés	27	44	18	14	3	52	22	11	191	156	163
dont temps plein	0	17	11	14	1	14	0	10	67	54	86
dont entre 12 et 24 heures	13	22	4	0	0	26	4	0	69	67	38
dont moins de 12 heures	14	5	3	0	2	12	18	1	55	35	39

	21	25	39	58	70	71	89	90	Région 2024	Région 2021	Région 2018
Total des enfants de 12 à 15 ans accueillis en DITEP	31	71	36	14	27	71	41	12	303	311	289
Total des enfants 12 à 15 ans des DITEP scolarisés / formés	30	70	36	14	27	70	41	12	300	309	288
dont temps plein	0	33	24	14	9	16	0	10	106	125	99
dont entre 12 et 24 heures	12	28	10	0	10	33	10	0	103	107	111
dont moins de 12 heures	18	9	2	0	8	21	31	2	91	77	75

	21	25	39	58	70	71	89	90	Région 2024	Région 2021	Région 2018
Total des jeunes de 16 ans et plus accueillis en DITEP	7	15	12	0	5	27	6	0	72	107	63
Total des jeunes de 16 ans et plus des DITEP scolarisés / formés	2	14	5	0	5	22	4	0	52	97	56
dont temps plein	0	6	4	0	3	5	0	0	18	52	26
dont entre 12 et 24 heures	2	7	0	0	2	2	2	0	15	15	9
dont moins de 12 heures	0	1	1	0	0	15	2	0	19	30	22
%age des jeunes scolarisés ou en formation (y compris « autres parcours ») sur + de 16 ans accueillis	71,4%	93,3%	50,0%	/	100,0 %	88,9 %	66,7 %	/	72,2%	90,65%	71,50%

Le taux de scolarisation/formation des jeunes de 16 ans et plus accueillis dans les DITEP (72,2%) a beaucoup diminué par rapport à 2021 (90,6%).

2.5. Unités externalisées portées par les DITEP

	21		25		39		58		70		71		89		90		Région 2024		Région 2021		Région 2018	
	UEExt	Jeunes en Ueext	UEExt	Jeunes en Ueext	UEExt	Jeunes en Ueext	UEExt	Jeunes en Ueext														
Ecoles	0	0	1	8	1	7	1	6	1	6	2	16	1	6	0	0	7	49	9	57	8	62
Collèges	1	10	3	19	3	11	0	0	5	23	3	33	2	21	1	11	18	128	14	118	16	110
Lycées ou CFA	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	5	4	6
Totaux	1	10	5	28	4	18	1	6	6	29	5	49	3	27	1	11	26	178	24	180	28	178

Il y a deux unités d'enseignement externalisées supplémentaires par rapport à 2021 mais légèrement moins de jeunes accueillis dans ces unités qu'en 2021.

2.6. La ressource en enseignants des DITEP

Si l'on considère les seuls jeunes scolarisés auprès des enseignants des DITEP et ceux non scolarisés, le ratio de jeunes par enseignant est en moyenne régionale de 6,3 jeunes par enseignant. Ces données sont à analyser avec prudence au regard notamment de la mutualisation d'enseignants au sein des structures d'un même gestionnaire.

	21 ¹⁴	25	39	58	70	71	89	90	REGION BFC 2024	REGION BFC 2021	REGION BFC 2018
ETP enseignants Education Nationale et autres	0,25	14,5	2	3	4	12	6	3	44,75	52,5	53,5
Nbre d'enfants scolarisés par enseignant (tous types de scolarisation)		8,2	27,0	9,3	7,5	10,2	10,5	7,7	11,1	11	9
Nombre d'enfants accueillis par enseignant (incluant les jeunes non scolarisés)		8,2	27,5	9,3	7,5	10,3	10,5	7,7	11,2	11	10
Nbre d'enfants scolarisés en interne et en unités externalisées, et non scolarisés		61	23	24	25	72	39	19	263	328	311
Nbre d'enfants scolarisés en interne et en unités externalisées, et non scolarisés, par ETP enseignant		4,4	11,5	8,0	6,3	6,0	6,5	6,3	6	6	6

¹⁴ Données non calculées compte tenu du très faible nombre déclaré d'ETP d'enseignants par l'organisme gestionnaire médico-social.

3. LE TAUX DE SCOLARISATION EN MILIEU ORDINAIRE DES ENFANTS DES DITEP

	21	25	39	58	70	71	89	90	REGION 2024
Nombre d'enfants scolarisés en milieu ordinaire (individuel, ULIS ou UE externalisée)	56	92	54	10	35	110	53	15	419
Taux de scolarisation en milieu ordinaire 2024	95%	72%	92%	36%	100%	76%	79%	65%	77%
Taux de scolarisation en milieu ordinaire 2021	82%	65%	79%	80%	100%	72%	72%	80%	78%
Taux de scolarisation en milieu ordinaire 2018	56,00%	64,38%	56,25%	65,79%	100,00%	62,77%	62,86%	65,00%	67,25%

Le taux de scolarisation des enfants accueillis en DITEP en milieu ordinaire est de 77% en légère baisse par rapport à 2021(78%) au niveau régional, avec un maximum de 100% en Haute-Saône.

PLAN

D' ACTIONS

Plan d'actions

L'ambition constante de développer l'accessibilité de l'École permet d'améliorer encore et toujours les parcours des jeunes les plus fragiles et les plus vulnérables. L'objectif partagé est de bâtir ensemble « l'École pour tous », une école pleinement accessible aux jeunes en situation de handicap, jusqu'à l'insertion professionnelle.

Les dispositifs d'accompagnement poursuivent leur développement afin d'agir au plus tôt et au plus près des besoins, en soutien aux enfants et aux équipes pédagogiques. Ils se renforcent et se diversifient pour une offre plus souple et plurielle. Les expérimentations, les complémentarités d'acteurs de l'école et du médico-social, la co-construction des appuis dans une dimension d'inter-métiers améliorent la continuité et la fluidité des trajectoires des jeunes, ainsi que la créativité dans la construction de réponses individualisées et collectives toujours plus ajustées aux besoins, au sein même de l'École.

L'Agence Régionale de Santé et les académies de Besançon et Dijon sont pleinement mobilisées sur cet objectif, qui se traduit par le développement des fonctions d'appui du secteur médico-social aux professionnels des établissements scolaires, et par un mouvement amplifié d'externalisation d'unités d'enseignement au sein des écoles, collèges et lycées sur l'ensemble de la région. Le déploiement des équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS), l'expérimentation BFC des « éducateurs dans les écoles », et la préfiguration en Côte d'Or dès septembre 2024 de la mesure nationale des Pôles d'appui à la scolarité (PAS) contribuent fortement à cet objectif.

Les actions du plan régional partagé vers une scolarisation en milieu ordinaire.

1) Le déploiement des Pôles d'appui à la scolarité (PAS)

Dans le cadre des mesures de la Conférence Nationale du Handicap du 26 avril 2023, les PAS seront déployés sur les territoires sur les 3 prochaines années, et contribueront à développer l'accessibilité de l'école, pour « une école pour tous ».

Le département de la Côte d'Or a été identifié avec 3 autres départements (Eure-et-Loire, Aisne et Var) pour préfigurer les PAS dès la rentrée scolaire 2024.

Les PAS bénéficieront de professionnels expérimentés relevant de l'Éducation nationale et du médico-social. Ils procèderont, sur un périmètre géographique identifié, à l'expertise des besoins des élèves en grande difficulté, et à l'accompagnement des familles. Ils ont pour principale mission de proposer une réponse de proximité, notamment par l'affectation de matériel pédagogique adapté et par l'appui de personnes ressources (enseignants spécialisés, personnels du secteur médico-social, aesh...).

Rappelons une autre mesure phare de la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023, celle relative aux IME dans les écoles ; cette mesure va se déployer sur les prochaines années, avec un objectif d'un « IME dans l'école » par département.

2) **Poursuivre l'externalisation des unités d'enseignement, en articulation étroite avec tous les acteurs impliqués, développer les unités mutualisées, les unités autisme, la scolarisation des jeunes polyhandicapés**

Dans le cadre des CPOM, les objectifs relatifs à la scolarisation des jeunes sont adaptés à la situation de l'établissement et aux caractéristiques du public accueilli au sein des différents établissements du gestionnaire, et adaptent les évolutions attendues.

Cette enquête met en exergue les deux éléments suivants, favorisant l'évolution de la situation dans les prochaines années : la forte proportion des jeunes de 16 ans et plus dans les établissements (en baisse entre 2021 et 2024, de 42% à 38,8%), et le fait que les jeunes de moins de 16 ans sont davantage scolarisés (94% d'entre eux).

La programmation de nouvelles unités externalisées contribue aux travaux d'organisation de l'offre sur la région dans le cadre d'un parcours de proximité pour les jeunes. L'objectif partagé est de favoriser collectivement la réalisation effective des projets prioritaires, et cela dans le cadre d'une coordination renforcée de l'ensemble des acteurs impliqués, notamment les collectivités territoriales.

Au regard d'un nombre très limité d'enfants de la même tranche d'âge dans certains établissements, la mutualisation d'unités externalisées entre plusieurs établissements et gestionnaires doit être amplifiée. Cette mutualisation est nécessaire pour développer de manière efficiente une offre de proximité aux jeunes sur l'ensemble de leur parcours.

Par ailleurs, le développement des unités autisme maternelles et élémentaires (UEMA et UEEA), ainsi que celui des dispositifs d'autorégulation (DAR), se poursuit dans le cadre de la stratégie nationale autisme et TND. La région compte en janvier 2024, 19 UEMA, 13 UEEA et 1 DAR.

Une évaluation régionale de ces unités autisme a été réalisée sur l'année scolaire 2022-2023 et a permis de constater le respect du cahier des charges sur ses différents items (nombre d'enfants accompagnés, temps de supervision, formations des équipes, guidance parentale,). Les travaux se poursuivent avec les professionnels de ces unités, notamment sur le parcours des jeunes, et sur les temps d'inclusion dans les classes.

Notons également le développement de la scolarisation pour les jeunes en situation de polyhandicap, avec la création d'une unité d'enseignement au sein même d'une école, dans le département de Haute-Saône. D'autres projets pourront être mis en œuvre sur les prochaines années.

3) **Diversifier l'offre, transformer progressivement les établissements médico-sociaux en plateformes de services et de ressources** d'accompagnement des élèves en situation de handicap (via CPOM notamment)

Dans le cadre des orientations actuelles, les évolutions se concrétisent, dont notamment :

- a. Le fonctionnement en dispositif intégré, plus souple et modulable, favorisant l'accompagnement en milieu ordinaire, dont la scolarisation, notamment le développement de la fonction d'appui et de ressources des ESMS aux établissements scolaires,
- b. Le développement de l'activité des EMAS (équipes mobiles d'accompagnement médico-social à la scolarisation) : la mise en place du « réseau régional des EMAS BFC » permet aux professionnels des EMAS de partager les bonnes pratiques et de mutualiser leurs outils. Des bilans annuels harmonisés sont partagés et permettent de constater la qualité du maillage territorial, des partenariats, de la co-expertise pédagogique et médico-sociale, des actions de sensibilisation de l'ensemble des acteurs (enseignants, AESH, direction, ...).
- c. Le suivi de l'expérimentation BFC positionnant des éducateurs dans les écoles (17 dispositifs) ; cette expérimentation lancée en 2021 constitue un dispositif innovant, co-construit en partenariat EN-ARS. Sa finalité est de sécuriser les parcours d'élèves en situation de handicap, par l'implication de professionnels du secteur médico-social au sein même d'établissements scolaires, en complémentarité d'action avec les autres professionnels y exerçant. Rattachés à des sessad, ils sont à temps plein dans les lieux de scolarisation et pleinement intégrés aux équipes des écoles concernées. Ils co-développent des interventions pérennes, individuelles ou mutualisées, auprès d'élèves identifiés en amont en lien avec la MDPH. Ils offrent un accompagnement des conditions de scolarisation permettant de renforcer les pratiques professionnelles, la culture partagée, et les liens École-famille(s), équipe pédagogique-élève(s), élève-élèves. Ils contribuent également à développer un axe de prévention (repérage, proposition d'évolution en termes d'accessibilité pour faciliter la scolarisation de jeunes, sur tous les temps d'une journée scolaire). L'intérêt de ce dispositif est largement reconnu par les différents acteurs concernés
- d. Les mutualisations, les coopérations pour organiser un parcours sans rupture en termes de scolarisation et d'insertion professionnelle.

4) **Développer une culture commune entre les professionnels médico-sociaux et ceux de l'Éducation nationale**

Un objectif partagé ARS-Education nationale vise à déployer une véritable dynamique de territoire entre les acteurs locaux relevant du secteur médico-social et de l'Éducation nationale. Cela passe par l'identification des ressources présentes, l'élaboration d'actions conjointes, la mise à disposition de plateformes collaboratives, la mise en valeur de projets et le développement accru des coopérations. Les EMAS sont des acteurs importants sur cet axe.

Le cycle de conférences sur l'école inclusive, largement accessibles à tous les professionnels des deux secteurs se poursuit. Il a été initié conjointement en 2021 par l'Éducation nationale et l'ARS.

5) **Mieux accompagner vers la formation et l'insertion professionnelle**

Cet axe est très important au regard de la proportion de jeunes de 16 ans et plus dans les établissements. Pour favoriser l'insertion professionnelle de ces jeunes, plusieurs actions nouvelles sont conduites, dont le réseau PRISME, composé de référents départementaux. Ceux-ci auront à fédérer les réseaux économiques et les acteurs de l'emploi à l'échelle du territoire, en faveur des jeunes de 14 à 25 suivis en ESMS.

Par ailleurs, l'accompagnement des jeunes en situation de handicap vers le milieu professionnel, sera conforté dans le cadre d'un partenariat élargi, en lien avec les acteurs du PRITH (plan régional d'intégration des travailleurs handicapés), afin qu'aucun élève ne sorte du système éducatif sans valorisation de leurs savoirs (soit par diplomation, soit par reconnaissance des compétences).

6) **Déployer les différents axes du plan national relatif au service public de l'éducation inclusive**

La déclinaison en région de ce plan national favorise une meilleure réponse aux besoins d'accompagnement des jeunes et de leurs familles, dans le cadre du parcours de scolarisation : cellule d'écoute départementale, démarches simplifiées, entretien d'accueil avec chaque famille, accompagnement des équipes éducatives, professionnalisation des AESH, livret de parcours inclusif évolutif, PPS simplifié (par cycle scolaire).

Ce plan renforce notamment la formation et l'accompagnement des équipes en développant des actions de sensibilisation et d'accompagnement inter-catégorielles ayant pour but d'acculturer l'ensemble des acteurs aux enjeux de l'éducation inclusive. Cela passera notamment par l'utilisation de la plateforme nationale Cap Ecole Inclusive, de sites collaboratifs mettant en avant les projets innovants, d'actions incluant l'ensemble des modalités de formation dont les parcours de type Magistère.

Il assure également aux AESH des conditions d'exercice plus favorables, en termes de statut, de formation et de positionnement au sein des équipes.

Ce plan développe également la palette de réponses de scolarisation, avec le déploiement d'unités externalisées, l'augmentation du nombre de dispositifs d'appui à la scolarisation de type ULIS, la mise en place de pôles d'enseignement des jeunes sourds correspondant aux attentes des familles.

ANNEXES

Annexe 1 : Focus par département

Annexe 2 : Liste des organismes gestionnaires et établissements ou dispositifs secteur enfant par département

Annexe 3 : Liste des UEE et de leur implantation par département

Annexe 1 : Focus sur les données départementales

1. Académie de Dijon

a) Côte d'Or

Synthèse :



6 gestionnaires et 14 établissements ou dispositifs médico-sociaux (avec hébergement ou ADJ)



639 jeunes accueillis en hébergement ou accueil de jour au 1^{er} janvier 2024 (835 en 2021), dont 323 de moins de 16 ans



Parmi ces jeunes accueillis, 480 scolarisés ou en formation, soit 75,1% (en 2021 : 708, soit 84,8%) dont 54,2% au moins à mi-temps¹⁵ (69,9% en 2021)

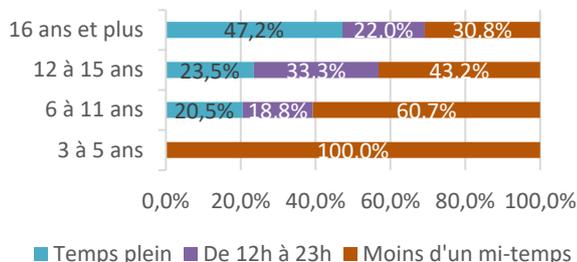
2 en parcours formation ESAT, soit 0,3%



159 ni scolarisés ni en formation, soit 24,9% (127, soit 15,2% en 2021)

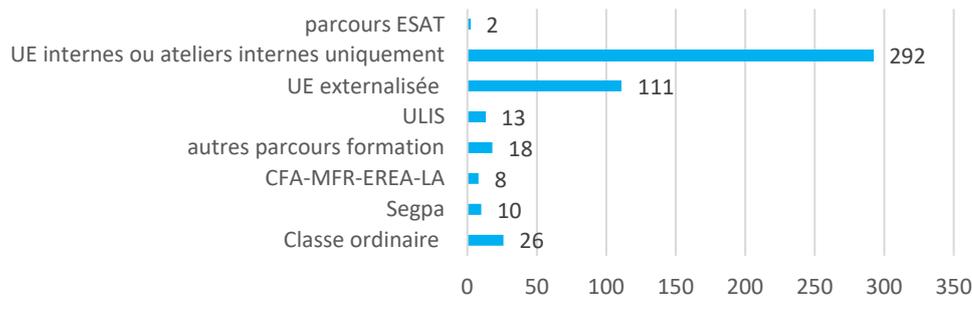
TAUX DE SCOLARISATION en MILIEU ORDINAIRE :
29% de l'ensemble des enfants accueillis- soit 186/639 (38% en 2021)
39% des enfants scolarisés ou en formation (soit 186/480)

Temps de scolarisation par classe d'âge (hors parcours ESAT et hors "autres formations")



	3 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 15 ans	16 ans et plus	Total
Temps plein	0	24	43	75	142
De 12h à 23h	0	22	61	35	118
Moins d'un mi-temps	1	71	79	49	200
Total	1	117	183	159	460

Répartition par mode de scolarisation/formation



¹⁵ Nous ne disposons pas d'information sur le temps de scolarisation pour les jeunes en parcours ESAT (2) ni pour les jeunes inscrits sur d'autres parcours de formations que ceux répertoriés dans l'enquête (18)

b) Nièvre



4 gestionnaires et 11 établissements ou dispositifs médico-sociaux (avec hébergement ou ADJ)



350 jeunes accueillis en hébergement ou accueil de jour au 1^{er} janvier 2024 (361 en 2021), dont 217 de moins de 16 ans



Parmi ces jeunes accueillis

305 scolarisés ou en formation, soit 87,1% (301, soit 83,4% en 2021) dont 61,9% au moins à mi-temps¹⁶ (47,8% en 2021)

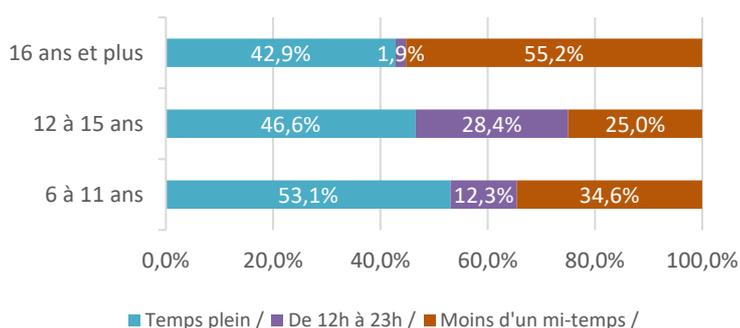
Aucun en parcours formation ESAT, soit 0%



45 ni scolarisés ni en formation, soit 12,9% (60, soit 16,6% en 2021)

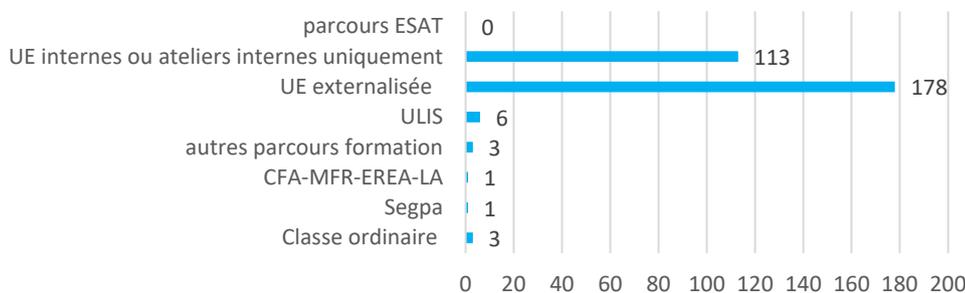
TAUX DE SCOLARISATION en MILIEU ORDINAIRE :
55% de l'ensemble des enfants accueillis soit 192/350(60% en 2021)
63% des enfants scolarisés ou en formation (soit 192/305)

Temps de scolarisation par classe d'âge
(hors parcours ESAT et hors "autres formations")



	3 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 15 ans	16 ans et plus	Total
Temps plein	0	43	54	45	142
De 12h à 23h	0	10	33	2	45
Moins d'un mi-temps	0	28	29	58	115
Total	0	81	116	105	302

Répartition par mode de scolarisation/formation



¹⁶ Nous ne disposons pas d'information sur le temps de scolarisation pour les jeunes en parcours ESAT (0) ni pour les jeunes inscrits sur d'autres parcours de formations que ceux répertoriés dans l'enquête (3)

c) Saône et Loire



9 gestionnaires et 20 établissements ou dispositifs médico-sociaux (avec hébergement ou ADJ)



770 jeunes accueillis en hébergement ou accueil de jour au 1^{er} janvier 2024 (791 en 2021), dont 496 de moins de 16 ans



Parmi ces jeunes accueillis

667 scolarisés ou en formation, soit 86,6% (601, soit 78% en 2021) dont 32% au moins à mi-temps¹⁷ (35,4% en 2021)

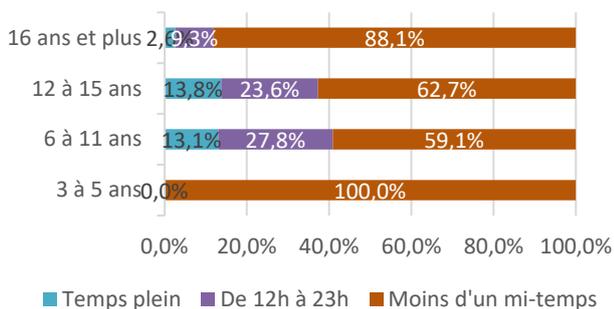
14 en parcours formation ESAT, soit 1,8%



103 ni scolarisés ni en formation, soit 13,4% (190, soit 24% en 2021)

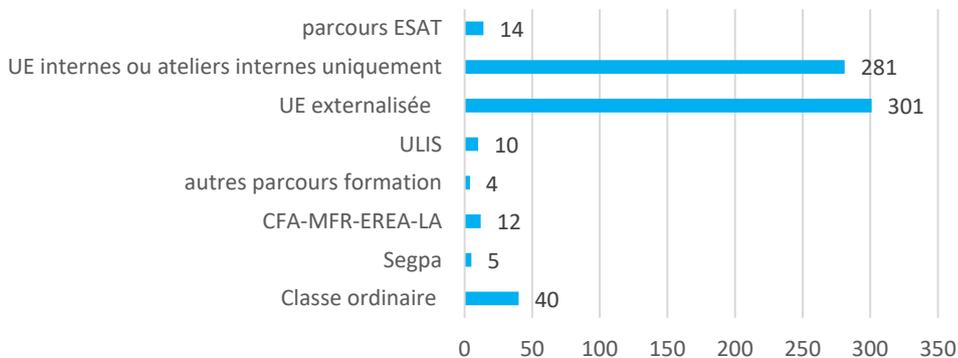
TAUX DE SCOLARISATION en MILIEU ORDINAIRE :
48% de l'ensemble des enfants accueillis, soit 372/770 (37% en 2021)
56% des enfants scolarisés ou en formation (soit 372/667)

Temps de scolarisation par classe d'âge (hors parcours ESAT et hors "autres formations")



	3 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 15 ans	16 ans et plus	Total
Temps plein	0	23	38	5	66
De 12h à 23h	0	49	65	18	132
Moins d'un mi-temps	4	104	173	170	451
Total	4	176	276	193	649

Répartition par mode de scolarisation/formation



¹⁷ Nous ne disposons pas d'information sur le temps de scolarisation pour les jeunes en parcours ESAT (14) ni pour les jeunes inscrits sur d'autres parcours de formations que ceux répertoriés dans l'enquête (4)

d) Yonne



6 gestionnaires et 14 établissements ou dispositifs médico-sociaux (avec hébergement ou ADJ)



610 jeunes accueillis en hébergement ou accueil de jour au 1^{er} janvier 2024 (633 en 2021), dont 426 de moins de 16 ans



Parmi ces jeunes accueillis

535 scolarisés ou en formation, soit 87,7% (557, soit 88% en 2021) dont 59,2% au moins à mi-temps¹⁸ (46,5% en 2021)

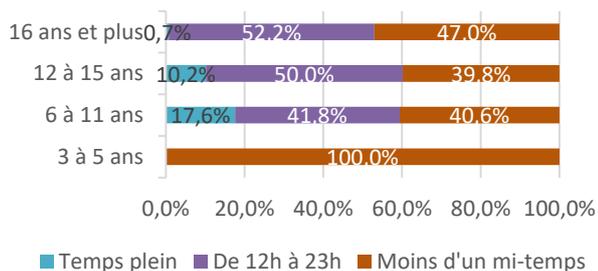
18 en parcours formation ESAT, soit 3,36 %



75 ni scolarisés ni en formation, soit 12,3% (76, soit 12% en 2021)

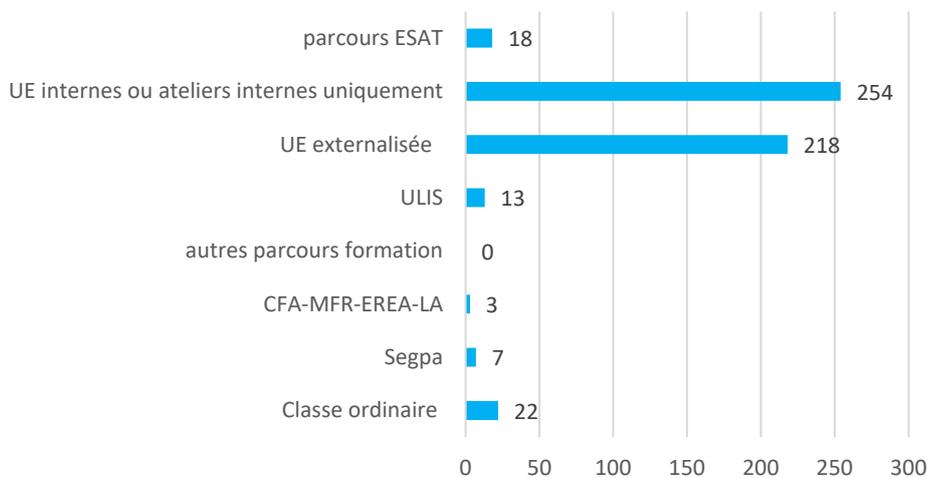
TAUX DE SCOLARISATION en MILIEU ORDINAIRE :
43% de l'ensemble des enfants accueillis, soit 263/610 (31% en 2021)
49% des enfants scolarisés ou en formation, soit 263/535

Temps de scolarisation par classe d'âge
(hors parcours ESAT et hors "autres formations")



	3 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 15 ans	16 ans et plus	Total
Temps plein	0	29	22	1	52
De 12h à 23h	0	69	108	70	247
Moins d'un mi-temps	2	67	86	63	218
Total	2	165	216	134	517

Répartition par mode de scolarisation/formation



¹⁸ Nous ne disposons pas d'information sur le temps de scolarisation pour les jeunes en parcours ESAT (18) ni pour les jeunes inscrits sur d'autres parcours de formations que ceux répertoriés dans l'enquête (0)

2. Académie de Besançon

a) Doubs

Synthèse :



6 gestionnaires et 21 établissements ou dispositifs médico-sociaux (avec hébergement ou ADJ)



999 jeunes accueillis en hébergement ou accueil de jour au 1^{er} janvier 2024 (955 en 2021), dont 605 de moins de 16 ans

Parmi ces jeunes accueillis



868 scolarisés ou en formation, soit 86,9% (803, soit 84% en 2021) dont 69,8% au moins à mi-temps¹⁹ (60,6% en 2021)

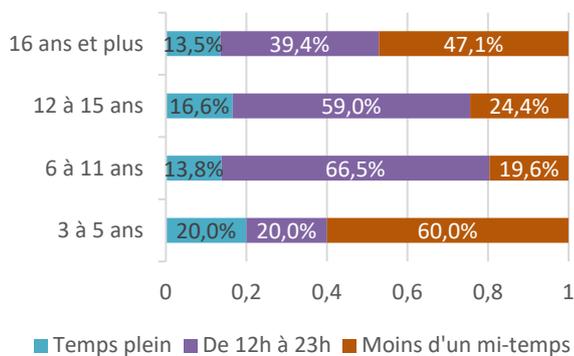
2 en parcours formation ESAT, soit 0,2%



131 ni scolarisés ni en formation, soit 13,1% (152, soit 15,9% en 2021)

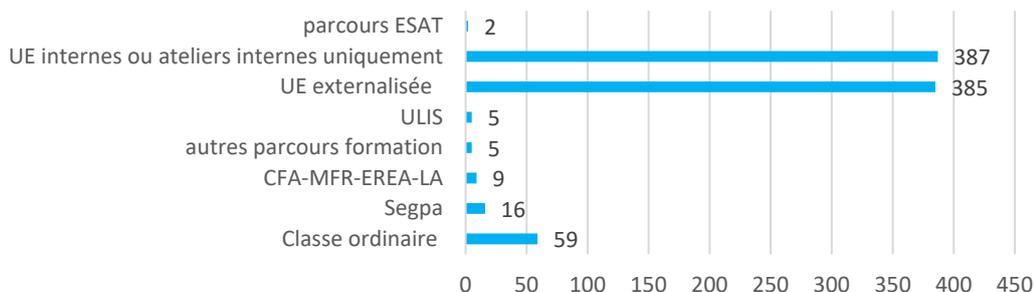
TAUX DE SCOLARISATION en MILIEU ORDINAIRE :
48% de l'ensemble des enfants accueillis, soit 479/999 (38% en 2021)
55% des enfants scolarisés ou en formation (soit 479/868)

Temps de scolarisation par classe d'âge
(hors parcours ESAT et hors "autres formations")



	3 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 15 ans	16 ans et plus	Total
Temps plein	1	38	51	37	127
De 12h à 23h	1	183	181	108	473
Moins d'un mi-temps	3	54	75	129	261
Total	5	275	307	274	861

Répartition par mode de scolarisation/formation



¹⁹ Nous ne disposons pas d'information sur le temps de scolarisation pour les jeunes en parcours ESAT (2) ni pour les jeunes inscrits sur d'autres parcours de formations que ceux répertoriés dans l'enquête (5)

b) Jura

Synthèse :



7 gestionnaires et 10 établissements ou dispositifs médico-sociaux (avec hébergement ou ADJ)



483 jeunes accueillis en hébergement ou accueil de jour au 1^{er} janvier 2024 (489 en 2021), dont 325 de moins de 16 ans

Parmi ces jeunes accueillis



427 scolarisés ou en formation, soit 88,4% (406, soit 83% en 2021) dont 68% au moins à mi-temps²⁰ (61,6% en 2021)

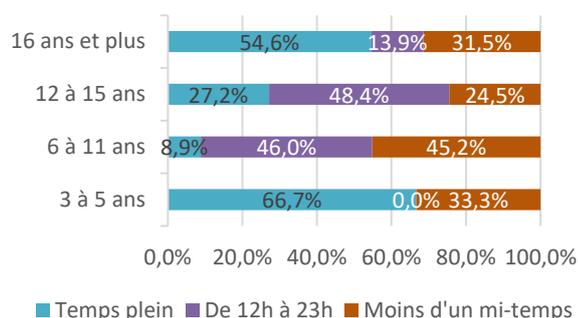
7 en parcours formation ESAT, soit 1,4%



56 ni scolarisés ni en formation, soit 11,6% (83, soit 17% en 2021)

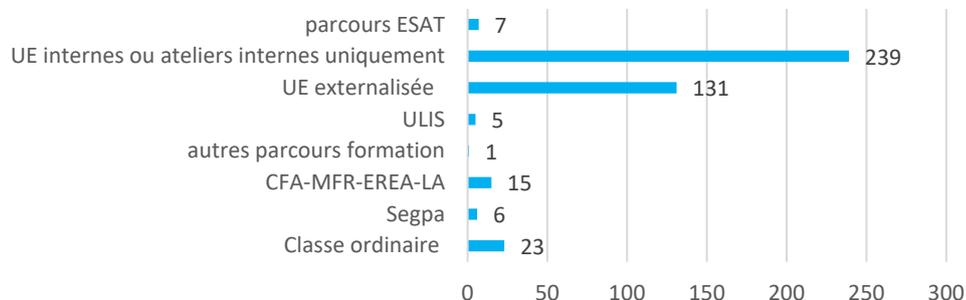
TAUX DE SCOLARISATION en MILIEU ORDINAIRE :
37% de l'ensemble des enfants accueillis, soit 181/483 (22% en 2021)
42% des enfants scolarisés ou en formation (soit 181/427)

Temps de scolarisation par classe d'âge
(hors parcours ESAT et hors "autres formations")



	3 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 15 ans	16 ans et plus	Total
Temps plein	2	11	50	59	122
De 12h à 23h	0	57	89	15	161
Moins d'un mi-temps	1	56	45	34	136
Total	3	124	184	108	419

Répartition par mode de scolarisation/formation



²⁰ Nous ne disposons pas d'information sur le temps de scolarisation pour les jeunes en parcours ESAT (7) ni pour les jeunes inscrits sur d'autres parcours de formations que ceux répertoriés dans l'enquête (1)

c) Haute-Saône



5 gestionnaires et 8 établissements ou dispositifs médico-sociaux (avec hébergement ou ADJ)



403 jeunes accueillis en hébergement ou accueil de jour au 1^{er} janvier 2024 (462 en 2021), dont 236 de moins de 16 ans



Parmi ces jeunes accueillis

348 scolarisés ou en formation, soit 86,4% (377, soit 81,6% en 2021) dont 78,4% au moins à mi-temps²¹ (66,8% en 2021)

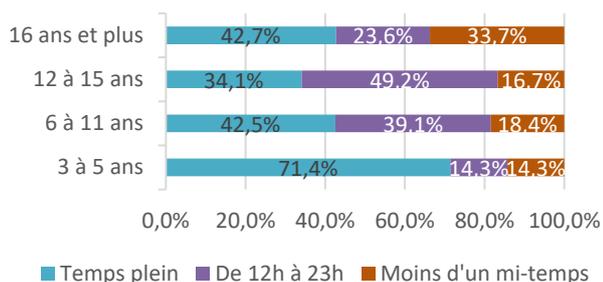
5 en parcours formation ESAT, soit 1,2%



55 ni scolarisés ni en formation, soit 13,6% (85, soit 18,4% en 2021)

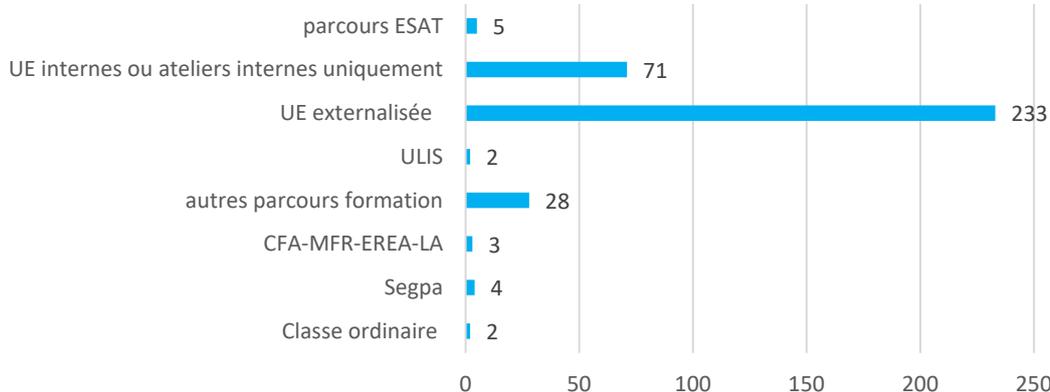
TAUX DE SCOLARISATION en MILIEU ORDINAIRE :
67% de l'ensemble des enfants accueillis, soit 272/403 (43% en 2021)
78% des enfants scolarisés ou en formation (soit 272/348)

Temps de scolarisation par classe d'âge (hors parcours ESAT et hors "autres formations")



	3 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 15 ans	16 ans et plus	Total
Temps plein	5	37	45	38	125
De 12h à 23h	1	34	65	21	121
Moins d'un mi-temps	1	16	22	30	69
Total	7	87	132	89	315

Répartition par mode de scolarisation/formation



²¹ Nous ne disposons pas d'information sur le temps de scolarisation pour les jeunes en parcours ESAT (5) ni pour les jeunes inscrits sur d'autres parcours de formations que ceux répertoriés dans l'enquête (28)

d) Territoire de Belfort



3 gestionnaires et 5 établissements ou dispositifs médico-sociaux (avec hébergement ou ADJ)



286 jeunes accueillis en hébergement ou accueil de jour au 1^{er} janvier 2024 (371 en 2021), dont 151 de moins de 16 ans



Parmi ces jeunes accueillis

257 scolarisés ou en formation, soit 89,9% (286, soit 77,1% en 2021) dont 50,4% au moins à mi-temps²² (63,6% en 2021)

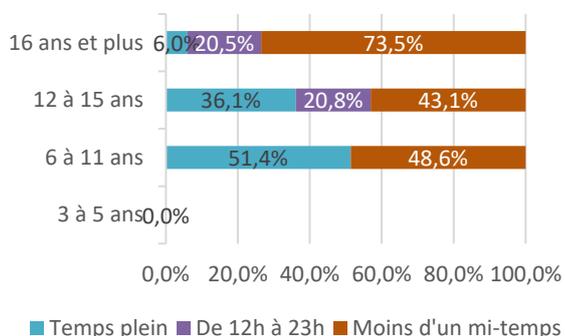
29 en parcours formation ESAT, soit 10,1%



29 ni scolarisés ni en formation, soit 10,1% (85, soit 22,9% en 2021)

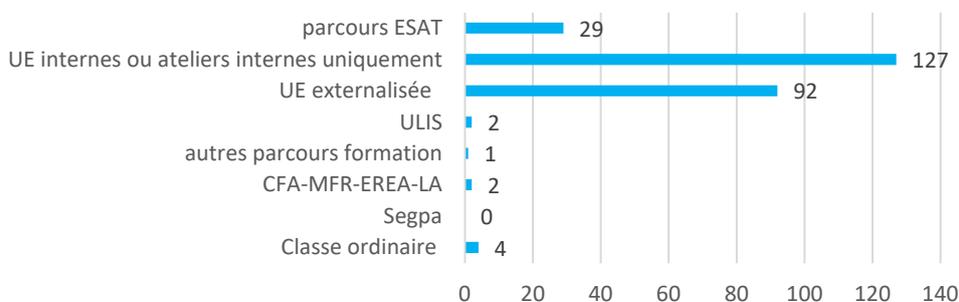
TAUX DE SCOLARISATION en MILIEU ORDINAIRE :
35% de l'ensemble des enfants accueillis, soit 101/286 (46% en 2021)
39% des enfants scolarisés ou en formation (soit 101/257)

Temps de scolarisation par classe d'âge
(hors parcours ESAT et hors "autres formations")



	3 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 15 ans	16 ans et plus	Total
Temps plein	0	37	26	5	68
De 12h à 23h	0	0	15	17	32
Moins d'un mi-temps	0	35	31	61	127
Total	0	72	72	83	227

Répartition par mode de scolarisation/formation



²² Nous ne disposons pas d'information sur le temps de scolarisation pour les jeunes en parcours ESAT (29) ni pour les jeunes inscrits sur d'autres parcours de formations que ceux répertoriés dans l'enquête (1)

Annexe 2 : Organismes gestionnaires et établissements ou dispositifs

6 organismes gestionnaires en Côte d'Or	14 établissements ou dispositifs secteur enfants
Acodège	DAME Charles Poisot
	DAME Aria
	DAME Mosaique
Croix Rouge Française	EEAP Messigny et Ventoux
EHCO	DAME Sesame
PEP CBFC	DIADEM
	DIADEVA
	DAME
UGECAM	ADJ Domois
	IME Villeneuve
	ITEP Domois
Vyv3	IME le petit Versailles
	IME pôle éventail
	EEAP Le sapin bleu

4 organismes gestionnaires dans la Nièvre	11 établissements ou dispositifs secteur enfants
Adapei 58	IME Postallerie
	IME appartements
	EEAP + SAJ (même n° de FINESS)
Centre hospitalier St Lôo	IME E. Seguin
FOL 58	IME Les graviers
Sauvegarde 58	IME Guipy
	IME Cosne
	IME Corbigny
	IME Nevers
	DITEP Les cottreaux
	IME C. Joly

9 organismes gestionnaires en Saône et Loire	20 établissements ou dispositifs secteur enfants
AMEC	IME et pôle TSA (même FINESS)
ESPACES	IME P. Sézanne
	EEAP P. Sézanne
FOL 58	IME P. Chanay
	ITEP
MFSL	DITEP Cruzille
	DITEP Journet
	DITEP Montceau les M
	DITEP Paray le M
	DIME Journet
	DIME Cruzille
PBA	IME Le Galvachou
PBBS	IME Charleville
	EEAP 1000 soleils
PBESL	IME du parc
	IME l'étang du principe
	EEAP les Nymphéas
PBM	Dame Chanteloup
	DAME et SAJA Bioux
PEP 71	IME Orbize

6 organismes gestionnaires dans l'Yonne	14 établissements ou dispositifs secteur enfants
DITEP St G/Baulche	DITEP St G/Baulche
EPMS du Tonnerrois	IME Tonnerre
EPNAK	IME Auxerre
	IME des Isles
	IME de Vincelles
	IME les Ferreol
	IME Ste Béate
	EEAP les petits princes
	EEAP les oliviers
Fédération APAJH	ITEP Château de la grève
	IME du Mail
	IME les claires années
PEP CBFC	IESHA
Reconnaisances	IME Les fontenottes

Académie de Besançon

6 organismes gestionnaires dans le Doubs	21 établissements ou dispositifs secteur enfants
ADDSEA	DITEP les erables
	DITEP les granges
	DITEP St Exupéry
AHS-FC	DAME aire urbaine doubs central
	DAME grand Besançon
	DAME Haut Doubs
Fondation Pluriel	DAME PM - Lulli + Hérimoncourt + Tillion
	DAME GB - Maison du Parc
	DAME GB - Danton
	DAME GB - Vaïtes
	DAME HD/DC - Baume-les-Dames
	DAME HD/DC- Ornans
	DAME HD/DC- Pontarlier
	DAME HD/DC- Morteau
	DAME HD/DC- Maïche
PEP CBFC	DITEP
Salins de Bregille	CRDV
	EEAP
	DITEP
sesame Autisme	DAME TSA NFC ADJ à la ville
	DAME TSA NFC ADJ/hébergement les grands bois

7 organismes gestionnaires dans le Jura	10 établissements ou dispositifs secteur enfants
APEI Lons	IME Perrigny
	SAPEH Perrigny
APF	DIEM (dont ADJ)
ASMH	DITEP
Etapas	IME Les hauts Mesnils
	EEAP Polymômes
Juralliance	IME Le Bonlieu
	IME St claude
PEP CBFC	DITEP
UGECAM	IME les 100 tilleuls

5 organismes gestionnaires en Haute Saône	8 établissements ou dispositifs secteur enfants
ADAPEI 70/handy up	DIME Gray
	DIME Hericourt
	DIME Luxeuil
AFSAME	DIME Choye
	DIME Membrey
AHSSEA	DIME JL Beaudouin
ALEFPA	DITEP Le comte de Lisle
UGECAM	IME Noidans les Vesoul

3 organismes gestionnaires dans le Territoire de Belfort	5 établissements ou dispositifs secteur enfants
ADAPEI 90	CREA
APF	Dispositif IEM
Fondation arc en ciel	DAME Rougemont le château
	DITEP St Nicolas
	DAME Giromagny

Annexe 3 : Les UEE et leur localisation

1. Les UEE de la région, par département

	21	25	39	58	70	71	89	90	total régional
Nb d'UEE école	3	15	5	7	8	11	7	3	59
Nb d'UEE collège	7	20	8	10	10	15+1 EREA	8	4	82+1 EREA
Nb d'UEE lycée	2	6+1MFR	2	4	4	4	1	2	25+1 MFR

2. Pour l'académie de Dijon

a) Côte d'Or

21	Acodège	CRF	EHCO	PEP CBFC	UGECAM	Vyv3
Ecole	Drapeau (Dijon)-6		bretonnière (Beaune)-8	Valendons (Dijon)-9		
Collège	Boris Vian (Talant)-4+3			A Camus (Genlis)-10 M Pardé (Dijon)- 8+3 M.Aymé (Marsannay)-8+1	André Lallemand (Pouilly)-6 jean Rostand (Quétigny)-10	Fontaine des Ducs (chatillon sur Seine)-7
Lycée				LA-CFA (Quetigny) :+14 LP Antoine (chenove) +6		
Nb total d'élèves - de 16 ans	10	0	8	35	16	7
Nb total d'élèves 16 ans et +	3	0	0	24	0	0

b) Nièvre

58	ADAPEI 58	FOL58	Pierre Lôo	Sauvegarde 58
Ecole	Claude Tillier (Clamecy)-11 Pierre Malardier (Urzy)-7	A.camus (Nevers)-6	Remparts (la charité/L)-9	Jules Ferry (Nevers)-5 G Guynemer (Nevers)-8 Ste Bernadette (Nevers)-6
Collège	Giroud devillette (clamecy)-5+5	P. Langevin (Fourchambault)-11 H.Wallon (Varenes Vauzelles)-6 H.Wallon (Varenes Vauzelles)-11	Aumenier Michot (La charité/L)-14	M.Genevoix (Decize)-1 Les loges (Nevers)-6 Paul Langevin (Fourchambault)-8+1 N.Berrier (Corbigny)+10 C. Tillier (Cosne cours/L)+7
Lycée		LP Bérégovoy (Nevers)+15		PG de gennes (Cosne cours/L)-2 J.Rostand (Nevers)-1+7 LPA Plagny (Challuy)-3+5
Nb total d'élèves - de 16 ans	23	34	23	40
Nb total d'élèves 16 ans et +	5	15	0	30

c) Saône et Loire

71	AMEC	ESPACES	FOL58	MFSL	PBA	PBBS	PBM	PBESL	PEP 71
Ecole	Ecole primaire Demignu-7	Ecole élémentaire (Prety)-9	Ecole chappelle de Guinchay : -8 Ecole Jean de la Fontaine (Sancé): -6	Ecole (Viré) : -10 Ecole (Azé) : -4	Clos Jovet (Autun) : -6	La charmille (Le creusot) : -9-1	Ecole communale prissé : -12	St Yan : -6-2	Ecole Varennes le Grand : -6
Collège	Chevalier (Châlon)-8+12	En bagatelle (Tournus) : -5-1 Les Dimes (cuisery) : -3+6	Pasteur (Mâcon): -16 Chapelle de Guinchay : -8 St Exupéry (Mâcon) : -13 EREA (Mâcon) : -1+6	Victor Hugo (Lugny) : -11-7+1 Pasteur (St Rémy) : -9 Vilar (Châlon) : -15	Vallon (Autun) : -8	La croix Menée : -11	Schuman : -11+3	Copernic (St Vallier) : -16 Jeanne d'Arc (Paray le M) : -7	Doisneau (Châlon) : -8
Lycée	Jeannette Guyot-0			Jeannette Guyot : +1				Claudie Haigneré (Blanzay) : +19	Jeannette Guyot-0
Nb total d'élèves - de 16 ans	15	18	38	56	14	21	23	31	14
Nb total d'élèves 16 ans et +	12	6	6	2	0	0	3	19	0

d) Yonne

89	APAJH	DITEP St G	EPMS T	EPNAK	PEP	Reconnaisances
Ecole		La guillaumée (St Georges) -6	Pasteur (Tonnerre) - 12	Marcel Pagnol (Migennes) -6 école de Vincelles - 24 Jules Ferry (St martin du Tertre) - 11	P et M Curie (Auxerre) -9	St Julien du Sault -11
Collège	MALLARME (Sens) -14 Jacques Prévert (Migennes) -11	Jean Bertin (St Georges) -9 Denfert Rocereau (Auxerre) -12	Abel Minard (Tonnerre) -11	P. Bert (Auxerre) - 19 J. Prévert (Migennes) -4 Leroi Gourhan (Vermenton) -14		
Lycée				St germain (Auxerre) -15+22		
Nb total d'élèves - de 16 ans	25	27	23	93	9	11
Nb total d'élèves 16 ans et +	0	0	0	22	0	0

3. Pour l'académie de Besançon

a) Doubs

25	ADDSEA	AHS-FC	Fondation Pluriel	PEP CBFC	Salins de Bregille	Sesame autisme
Ecole		Breuil (Rougemont)-7 Victor Hugo(Montbéliard)-20 Tristan Bernard (Besançon)-13	Les Castors (Audincourt)-10 Les Chênes (Sochaux)-7 la bruyère (Besançon)-10 Fanart (Besançon)-10 Brossolette (Besançon)-7 Du Breuil (Baume les Dames)-7 Courbet (ornans)-11 cyril Clerc (Pontarlier)-7 Pasteur (Maïche)-10		Bregille-Plateau (Besançon-8)	Prévert (audincourt)-7 NELSON MANDELA (Bethoncourt)-8
Collège	Lucie AUBRAC (Doubs)-8	Les villanelles (Rougemont)-6+1 André Boulloche (Bart)-10 Felix Gaffiot (Quingey)-10 Aigremont (Roulans)-3	Les bruyères (Valentigney)-10 Les quatre terres (Hérimoncourt)-10 Rousseau (Voujeaucourt)-11+2 Proudhon (besançon)-11 Camus (Besançon)-10 Clairs soleils (Besançon)-10 Aigremont (Roulans)-7 Pierre Vernier (Ornans)-4 Malraux (Pontarlier)-12+2 JC Bourquet (Morteau)-7 Mont miroir (Maïche)-7 Aigremont (Roulans)-7	Jean Jaurès (Saint Vit)-4	Clairs-Soleils (Besançon)-7	CHATEAUDUN (Belfort)-1
Lycée		LP Jouffroy d'Abbans (Baume les dames)-1+6	Tillion 1et2 (Montbéliard)-0+26 Adrien Paris(Besançon)-0+13 Granvelle (Dannemarie sur Crête)-1+15 Jouffroy d'abbans (Baume les dames)-1+4 Toussaint Louverture (Pontarlier)-0+9 MFR Orchamps Venues (Orchamps-Vennes)-0+9			
CFA	CFA Hilaire de Chardonnet				1 au CFA Hilaire de Chardonnet porté par l'ADDSEA	
Nb total d'élèves - de 16 ans	8	70	187	4	15	16
Nb total d'élèves 16 ans et +	0	7	26	0	1	0

b) Jura

39	APEI	APF	ASMH	Etapes	Juralliance	PEP CBFC	UGECAM
Ecole	Ecole élémentaire (Perrigny)-16			Pasteur (Tavaux)-13	Ecole primaire (choisey)-7 les avignonnets (Saint Claude)-8	Beauregard (Dole)-7	
Collège	Rouget de Lisle (Lons le S)-11	Saint exupéry (Lons le S) ²³ -2+1	Briand (Lons le S)-4 pré saint sauveur (Saint Claude)-2	vernaux (Tavaux)-13	Pré saint sauveur (saint Claude)-11	Maryse Bastié (Dole)-5	Brezillon (Orgelet)-11
Lycée					Pré saint sauveur (saint Claude)-5		LEP Le corbusier (Lons le S)-9+6
Nb total d'élèves - de 16 ans	27	2	6	26	31	12	20
Nb total d'élèves 16 ans et +	0	1	0	0	0	0	6

c) Haute-Saône

70	ADAPEI 70	AFSAME	AHSSEA	ALEFPA	UGECAM
Ecole	Borey (Héricourt)-8 Borey UEEP (Héricourt)-11 mont valot (Luxeuil)-12		Groupe scolaire du stade (Vesoul)-7 Picasso (Vesoul)-8 Matisse (Vesoul)-12	Ecole des rûpes (Vesoul)-6	Jules Valès (Noidans les V)-12
Collège	Romé de l'Isle (Gray)-5 curie (Héricourt)-11 des thermes (Luxeuil)-11	R.Gueux (Gy)-12+2	Jacques Brel (Vesoul)-18+3	Les thermes (Luxeuil)-7+1 Albert Jacquard (Lure)-4+3 jean Macé (Vesoul)-8	René Cassin (Noidans les V)-11 Édouard Belin (Vesoul)+25
Lycée	Aragon (Héricourt)-1+10 augustin Cournot (gray)+7 Lumière (Luxeuil)+11	Fertet (Gray)+8			
Nb total d'élèves - de 16 ans	59	12	45	25	23
Nb total d'élèves 16 ans et +	28	10	3	4	25

²³ Cette UEE est particulière et expérimentale dans le sens où elle est positionnée sur le dispositif ULIS TFM. Les jeunes sont ainsi davantage inclus que dans une UEE classique dans la mesure où ils participent aux séjours avec les jeunes de l'ULIS, se sentent collégiens au même titre que les jeunes de l'ULIS, bénéficient des locaux très adaptés de l'ULIS.

d) Territoire de Belfort

90	ADAPEI 90	APF	FAEC
Ecole	Saint exuméry (Danjoutin) -8 Hubert Metzger (Belfort) -8		De la forge (Etueffont) : -11
Collège	Châteaudun (Belfort) -7+1		Colucci (Rougement le Château -13 Signoret (Belfort) -11 Val de Rosemont (Giromagny) - 15
Lycée		Diderot (Belfort) +4	Raoul Follereau (Belfort) +14
Nb total d'élèves - de 16 ans	23	0	50
Nb total d'élèves 16 ans et +	1	4	14

